Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'AGAM

Trimestriel · N° 26
Juin 2014

Chers amis généalogistes,

Nouveau trimestre très riche en activités pour l'AGAM.
Certes, le lecteur peut avoir l'impression d'une redite, chaque trimestre il retrouve une formule semblable. Et pourtant, jugez-en : depuis Mauguio dans l'Hérault en passant par Biot et ses templiers, l'AGAM s'affiche et le programme prévu pour l'été que vous pouvez découvrir ci-dessous le confirme. Notons également la reprise des formations par Marc Cotteret et la refonte de notre site Internet par André Otto-Bruc.

La grande affaire de ce trimestre fut la première Rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre, organisée par l'AGAM avec le soutien du conseil général, qui s'est tenue au Palais des rois sardes les 11, 12 et 13 avril. L'implication des bénévoles fut totale, ce qui permit le succès de cette manifestation. L'AGAM, par le projet Bleuets, s'est révélée innovante et a initié une approche qui fait des émules. Un remerciement tout particulier à toute l'équipe qui a imaginé, organisé et mis la main à la pâte afin que tout soit parfait. Remercions également le conseil général qui est toujours à nos côtés pour nous aider dans nos entreprises.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous et un été plein de trouvailles généalogiques.

Alain Otho

AGENDA DES MANIFESTATIONS

25 juin - 2 juillet – **Exposition *Chasseurs alpins en pays niçois*** à Villefranche-sur-Mer.

3 - 13 juillet – **Exposition *Chasseurs alpins en pays niçois*** à Saint-Martin-Vésubie avec AMONT.

13 juillet – **Journée de généalogie & animation Bleuets** à Saint-Martin-Vésubie avec AMONT.

26 juillet - 16 août – **Exposition *Chasseurs alpins en pays niçois*** à Saint-Etienne-de-Tinée.

26 juillet – **Animation Bleuets** à Saint-Etienne-de-Tinée.

27 juillet – **Journée de généalogie & animation Bleuets** à Isola.

27 juillet – **Journée de généalogie** à Castellar.

2 août – **Animation Bleuets** à Tourrette-Levens.

9 août – **Journée de généalogie & animation Bleuets** à Péone.

21 août – **Journée de généalogie & animation Bleuets** à Saint-Dalmas-Le-Selvage (à confirmer).

24 août – **Journée de généalogie & animation Bleuets** à Moulinet avec AMONT.

Septembre - octobre – **Exposition *Chasseurs alpins en pays niçois*** à Nice.

13 septembre – **Journée des associations** à Nice.

13 & 14 septembre – **Forum de généalogie** à Saint-Raphaël.

3-4 & 5 octobre – **Festival du livre** à Mouans-Sartoux.

12 octobre – **Journée de généalogie & animation Bleuets** à Levens.

Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.

RÉUNIONS ET PERMANENCES

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1er samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Maryse Lacoste & Gabriel Maurel

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille Ghigo et Marc Cotteret.

Permanence de Biot. Le 3e jeudi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille Ghigo et Marc Cotteret.

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Permanence de Nice-MIN. Le 2e vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

Permanence de Mouans-Sartoux. Le 1er mardi et le 3e vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges Roland (roland.agam@gmail.com).

Permanence de Nice-MIN. Le 4e samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent Fassi.

Avec le concours de ALPES-MARITIMES CONSEIL GÉNÉRAL

Bloc-notes

Les formations, réunions et permanences

Les thèmes de formation disponibles sont :
- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
  - formation Généatique ;
  - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé. Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à agam.06@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Archives départementales - CADAM
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu seront proposés :
- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Marc Cotteret propose des séances de formation information (informatique, GeneaBank, Geneanet, logiciels…) un jeudi par mois de 14 h à 17 h à notre local du MIN. Inscription obligatoire auprès des adresses suivantes : secretariatagam@gmail.com et/ou marc.cotteret@laposte.net

Informations générales

Quelques adresses électroniques

- Denise Loizeau, bulletin, liste de diffusion *Yahoogroups* : loizeaud@gmail.com
- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Georges Roland) : roland.agam@gmail.com
- Liste de diffusion : http://fr.groups.yahoo.com
- Points GeneaBank (Louise Bettini) : geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille Ghigo) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent Fassi) : florentAgam@gmail.com

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2e étage.
L'entrée principale du MIN a été déplacée.
Elle se trouve «Porte C», au n° 61 de la route de Grenoble, entre le Concessionnaire de voiture Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.
Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !
Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à
AGAM
Archives départementales des Alpes-Maritimes
Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble
06206 NICE CEDEX 3
ou par mail à Denise Loizeau (loizeaud@gmail.com) ou à Anne-Marie Grac (anne-marie.grac@wanadoo.fr) ou à Alain Otho (alain.otho@laposte.net). Les informations seront publiées après validation du bureau.
Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Les formations à l'AGAM

Depuis le mois d'avril 2014, Marc Cotteret propose aux adhérents des séances de formation qui se tiennent une fois par mois dans le bureau de l'AGAM au MIN.

Au cours des trois séances qui ont déjà eu lieu, avec une moyenne de 10 adhérents présents pour chaque formation, les sujets suivants ont été abordés :

- Oxy-Gen : logiciel gratuit permettant à tous ceux qui veulent créer un disque contenant toute leur généalogie de le faire à partir d'un fichier Gedcom issu de leur logiciel favori.
- GeneaBank : banque de données regroupant le travail de volontaires de diverses associations généalogiques. Cette banque de données permet de trouver bon nombre de données relatives aux actes BMS de la France entière. Si on veut exploiter GeneaBank, il faut adhérer à une association pour avoir un compte d'accès, car les résultats sont soumis à un échange de points distribués par ces associations.
- Geneanet : autre banque de données, mais plus complète, car recueillant des données du monde entier au travers de ses adhérents. Là encore, il faut avoir un compte d'accès. Ce compte est différent de celui de GeneaBank, car il n'impose pas de faire partie d'une association. Par contre, nous avons le choix entre deux types de comptes, soit libre et gratuit, soit sur abonnement au club Privilège payant à 45 euros annuellement.

D'autres sujets de formation sont en projet et seront programmés après les vacances d'été.

Il est toutefois possible d'envisager d'autres thèmes à la demande des adhérents, à condition de réunir plus de 5 participants pour que ce cours soit retenu.

Le projet Bleuets

L'actualité de ce dernier trimestre a été très dense pour l'équipe du projet Bleuets, et nous ne sommes qu'au début. Le travail accompli depuis trois ans porte ses fruits au niveau local, national et même indirectement international.
Ce nouveau bulletin est l'occasion de vous faire découvrir les aboutissements de nos efforts. En trois ans, ce sont des heures de saisies et de recherches sur Internet, des dizaines de réunions, des centaines de mails et d'appels téléphoniques qui ont permis d'organiser, de faire vivre et d'atteindre nos objectifs.

Comme vous l'avez lu dans le précédent bulletin, grâce à son projet Bleuets, l'AGAM collabore aux commémorations du centenaire avec le Conseil général des Alpes-Maritimes. Vous pourrez découvrir nos premières réalisations communes et nos participations au programme officiel de cet été.

L'AGAM a entamé les démarches pour faire labéliser son projet Bleuets, mais aussi trois actions qui en découlent directement. Après avoir été retenu par le comité départemental, le conseil scientifique du comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale vient de donner, fin-avril, un avis favorable à 14 dossiers sur les 22 proposés pour les Alpes-Maritimes.

Parmi eux, le projet bleuet 1914–2014 a été retenu non pas sur un, ni deux, ni trois, mais sur les quatre dossiers présentés ! Le projet en lui-même, nos journées et études de parcours personnalisés, l'exposition « les chasseurs alpins en pays niçois » et bien sûr la 1re rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre.

Dans les autres projets, nos amis de l'AMONT, avec qui nous collaborons, ont été eux aussi labélisés pour leur exposition « Loin du front, l'ordinaire de la guerre : le haut pays niçois 1914–1918 ». Vous pourrez la découvrir dès le 5 juillet à Saint-Martin-Vésubie et voir ainsi notre contribution et la touche généalogique que nous leur avons apportées.

1/ Le projet Bleuets 1914–2014

L'équipe est en passe de finir le relevé Bleuets 06 dans les temps impartis. Il faut imaginer le travail accompli depuis trois ans, partant d'une page vierge, nous avons dû créer une méthodologie spécifique, des outils pour réaliser ce travail.

Après toutes ces heures, pour chaque poilu, tous les documents sont rassemblés (actes d'état civil, Livres d'or, sépultures, fiches matricules et Mort pour la France…) et fusionnés dans un fichier unique en ce genre. Ce travail mémoriel redonne vie à près de 20 000 maralpins et migrants morts à la suite de leur participation au premier conflit mondial.

Nous avons eu aussi la chance d'avoir l'aide de Gilles David du CEGFC et Jean-Claude Valette (CGRMM et inscrit pour le projet à l'AGAM) qui ont créé et mis au point un logiciel sur mesure pour la consultation des 150 champs que comporte chaque individu. Complémentaire à l'application Excel qu'Alain avait conçue au départ et qui nous permet la saisie.

En tant qu'adhérent, vous pourrez la consulter lors des différentes journées que l'AGAM organise et durant la permanence du MIN (4e samedi du mois). Ainsi vous pourrez avoir l'aide et l'analyse indispensables des animateurs. Cette base sera aussi en ligne début août sur le site des archives départementales, mais sous une forme largement simplifiée.

Cette base comprend aussi un volet iconographique avec la numérisation de tous les documents recueillis auprès des familles. Nous allons continuer à collecter et à exploiter toutes ces sources.

Dans ce but, nous prévoyons de nouvelles expositions, en collaboration avec d'autres associations historiques locales, des projets pédagogiques, l'aide des étudiants comme nous l'avons fait cette année avec Julien Gimello pour son mémoire de master d'histoire sur les monuments aux morts.

2/ Journée et recherches de parcours

L'AGAM a depuis plusieurs années l'habitude d'aller à la rencontre des familles dans le moyen et le haut pays. Cette année nous avons prévu plusieurs journées (Saint-Martin-Vésubie le 13/07, Isola le 27/07, Péone le 09/08, Moulinet le 24/08, Levens le 12/09) où vous pourrez retrouver l'équipe des Bleuets.

La nouveauté 2014, ce sont les journées spécifiques Bleuets, lors d'événements organisés par le Cg06 dans le cadre des commémorations (Saint-Etienne-de-Tinée le 26/07, Tourrette-Levens le 02/08, Saint-Dalmas-le-Selvage le 21/08).

Cette nouvelle approche de la généalogie permet de sensibiliser un plus large public et de susciter de nouvelles vocations.

3/ L'exposition « Les Chasseurs alpins en Pays niçois »

Créée l'an dernier, elle continue d'être présentée et enrichie au fur à mesure des demandes de personnalisation et des dons. Durant tout l'été, elle sera visible à Saint-Martin-Vésubie du 3 au 13 juillet, Saint-Etienne-de-Tinée du 26 juillet au 18 août, Moulinet du 18 au 25 août, Nice en septembre et Castellane en novembre.

Nous avons pu nous rendre compte de l'intérêt du public pour ce type d'exposition itinérante et nous prévoyons d'autres expositions dans les années à venir.

4/ La première rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre

La 1re RGNGG a été un franc succès avec près de 1000 entrées sur les trois jours. Grâce au soutien du conseil général, l'AGAM a réussi à organiser un événement qui a été plébiscité à la fois par les intervenants, les exposants et le public.

La Fédération française de généalogie était représentée par son 1er vice-président, M. Sementry, son secrétaire M. Drugy et le responsable du 4e collège dont dépend l'AGAM, M. Vigan. Il est fort probable que l'initiative de notre association fasse des émules.

D'ores et déjà le CGD38, présent lors de la rencontre, pour le lancement de son projet Bleuets 38, nous a annoncé son souhait d'organiser en juin prochain la 2e RGNGG.

Vous pourrez lire dans les pages suivantes les comptes rendus de cinq conférences rédigés par Odile Defillon (CGD 38). Le compte-rendu de ces journées sera publié dans un prochain bulletin.

L'AGAM a su démontrer par son projet Bleuets 1914–2014 sa capacité d'innover et de lier la généalogie à l'histoire. Notre expérience a été reconnue et va connaître d'autres évolutions. Mais rien n'aurait pu se faire sans les membres qui ont cru et se sont investis dans cette aventure. Je tenais à féliciter toute l'équipe et à remercier ceux qui nous ont aidés et soutenus, car il y a trois ans nous étions loin d'imaginer d'aboutir à une telle réalisation. Et ce n'est pas fini ! Nous avons encore cinq ans devant nous.

Florent Fassi, juin 2014.

Six événements labélisés pour les commémorations de 14-18

Des livres, des colloques, une exposition itinérante… Parmi les événements mis en œuvre pour le centième anniversaire du début de la guerre 14-18 par le conseil général 06 en partenariat avec l'association des généalogistes azuréens AGAM, six d'entre eux viennent d'être distingués par le comité du centenaire au niveau national. Ils sont désormais intégrés dans le programme officiel des commémorations. *« Grâce à cette labellisation, ces événements auront un rayonnement national et international »*, se réjouit Eric Ciotti. *« C'est un bel hommage pour les soldats qui sont tombés et pour leurs familles. »*

Les animations

- Le livre *Les lieux de mémoire de la Grande Guerre dans les Alpes-Maritimes*. Consacré au patrimoine lié à la première guerre, il évoque les monuments aux morts, les noms toponymiques – rues et places de nos communes portant le nom de combattants ou de batailles célèbres – et les hôpitaux auxiliaires.
- Le livre *Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans les Alpes-Maritimes*, en cours de réalisation par les Archives départementales.
- *La 1re rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre*, qui a permis, en avril, à un millier de personnes de retracer le parcours de leurs ancêtres pendant le conflit.
- Le *Projet bleuets* qui a pour ambition de réaliser un relevé et une base documentaire sur les hommes et femmes originaires, résidents ou décédés dans les A.-M. ayant participé à la guerre.
- *Les journées d'animation et de recherches sur nos ancêtres poilus* : une équipe de généalogistes bénévoles visite les communes pour renseigner les personnes désireuses de connaître le parcours de leurs ancêtres poilus.
- L'exposition itinérante *Les chasseurs alpins en pays Niçois*, qui retrace le parcours de ce corps d'élite.

D'autres projets seront présentés au comité national du Centenaire : *Le festival du conte et des mots* qui aura lieu du 12 juillet au 2 août ; le festival *Les grandes émotions qui ont étreint les hommes lors de la Grande Guerre* du 5 au 11 novembre au cinéma Mercury à Nice et le colloque *Paroles et écritures* du 15 novembre 2014.

Savoir +
Pour plus d'informations : www.cg06.fr et www.agam-06.org

Nice Matin du 5 mai 2014

Quoi de neuf ?

L'AGAM à Biot les 5 & 6 avril

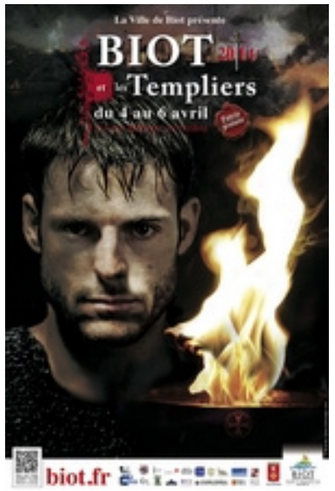

Samedi 5 avril 2014
À la fête des Templiers de Biot, L'AGAM était représentée ce jour-là par Marc Cotteret et Mireille Ghigo.

Nous avons retrouvé, à l'Office du Tourisme, les membres du personnel habillés en gueux, avec un maquillage impressionnant, dents noires, plaies sanguinolentes et traces grises sur le visage et les bras. Après avoir installé les panneaux de l'association et la généalogie d'Artusi, nous étions prêts à recevoir les visiteurs.

La matinée fut assez calme, en revanche nous avons eu plusieurs contacts, surtout en fin de journée. Un jeune homme est passé pour s'informer sur les démarches à faire pour commencer sa généalogie. Nous avons eu la visite d'André Otto-Bruc accompagné de son épouse Marie-Jeanne. Mme Pélissier est venue nous montrer le résultat de ses recherches qui l'entraînent dans l'est de la France et sans doute outre-Rhin.

Mme Guilaine Debras, maire de Biot, s'est montrée très intéressée par la généalogie, car le patronyme Masséna figure dans une branche de ses ancêtres.

Mireille Ghigo, avril 2014

L'AGAM à Mauguio les 5 & 6 avril

Les 5 et 6 avril 2014, nous avons représenté l'AGAM aux XIIIes Rencontres généalogiques et historiques de Mauguio.
Nous retrouvons chaque année un accueil très sympathique ainsi qu'une ambiance chaleureuse.

L'organisation de ces journées, par les bénévoles du Cercle généalogique du Languedoc, est d'une grande qualité. Sans oublier la présence et la participation active du maire de Mauguio, ainsi que les responsables du service culturel de la ville.

Les visiteurs ont été nombreux, et cette année encore nous avons revu, avec un plaisir partagé, de nombreux adhérents habitant la région.

Michèle Parente & Annie Frediani, avril 2014.

Suggestions et bonnes adresses

Questions - réponses -recherches

Adressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

Le Yahoogroup de l'AGAM

Liens et infos sur le Yahoogroup depuis le dernier bulletin.

Rappel : pour recevoir en direct ces informations, inscrivez-vous en envoyant un mail à agam-06-subscribe@yahoogroupes.fr en précisant votre identité et votre numéro d'adhérent.

- ITALIE : Pierre Boiton du Yahoogroupe du Dauphiné a signalé un site italien qui recense les soldats morts au cours de la Grande Guerre : http://www.cadutigrandeguerra.it/
- ITALIE : Archivio di Stato di Torino, Sezione Riunite, Via Piave 21, 10122 – Torino.
Archivio di Stato di Torino, Sezione Corte, piazza Castello 209, 10122 – Torino
http://archiviodistatotorino.beniculturali.it/Site/index.php#
- Les mormons viennent de mettre en ligne plusieurs registres dont de nouveaux fichiers pour les provinces de Gênes et de Cuneo de 1866 à 1942 : https://familysearch.org/search/collection/list?page=1&countryId=1927178
- ITALIE : recherche cartographique par Georges Roland. Agrandir la carte type image du ciel avec la mollette. Cliquer sur *immagini* puis sur l'échelle qui convient, puis au-dessus sur *cerca* et indiquer une grande localité aux environs du lieu recherché. À vous d'affiner. Avec de la patience, on trouve des sentiers de rando et autre chose aussi.
http://www.vttour.fr/articles/read_35.html
http://www.pcn.minambiente.it/viewer/
- Fédération française de généalogie : lancement de la pétition en ligne *Archives numériques : pour une loi de progrès.*

Le 20 avril 2014, la Fédération Française de Généalogie a mis en ligne sur le site Internet www.change.org une pétition pour la révision de la loi de 2008 sur les archives. Élu en 2013 président de la FFG, Jean-François Pellan répond aux questions sur cette opération.

3 questions à… Jean-François Pellan, président de la FFG

w Pourquoi lancez-vous une pétition qui s'adresse directement au législateur ?

Parce que le projet susceptible de modifier la loi de 2008 sur les archives ne nous satisfait pas. Comme l'indique le texte de notre pétition, l'exposé du projet de loi parle d'adapter la loi à l'environnement numérique. Or, comme fédération des généalogistes amateurs, nous estimons que la nouvelle loi ne doit pas restreindre la liberté d'accès des citoyens, des chercheurs – amateurs ou professionnels – aux archives numérisées. La numérisation est un chantier énorme qui touche de plus en plus de documents d'archives en France et dans le monde. Mais, le plus souvent, une fois numérisés, les originaux ne seront plus consultables. Peut-on, dans ces conditions, accepter que l'image numérique soit moins facilement accessible que ne l'était par le passé la source d'archives dans les salles de lecture ? Nous répondons « non » !

w Vous avez choisi de diffuser votre pétition sur le site change.org. Pour quelles raisons ?

Tout simplement, parce que ce site a hébergé et fait connaître la pétition « Citoyens contre le projet de règlement européen sur les données personnelles » initiée par l'Association des Archivistes Français avec le soutien – parmi d'autres – de notre fédération… et avec le succès que l'on connaît : plus de 50 000 signatures. Par ailleurs, si la FFG est la fédération des associations généalogiques qui en sont membres, nos statuts soulignent notre mission « de conseil, d'information, de défense et d'assistance, tant pour ses membres que pour la généalogie en général ». En lançant cette pétition directement en ligne au nom de et auprès de tous les généalogistes de France, nous nous inscrivons dans cette démarche : défendre les intérêts de tous les généalogistes, dans nos cercles et en dehors de nos cercles, au service de l'intérêt général.

w Concrètement, quelles sont maintenant vos attentes ?

Nous espérons un maximum de signatures. Et nous ferons le point en juin prochain à l'occasion de notre Assemblée générale. Au fil des mois, la Fédération suivra le dossier de près et expliquera ses arguments à toutes les instances concernées par le sujet. Naturellement, nous souhaitons être entendus, dans tous les sens du terme, par celles et ceux qui font la loi : les parlementaires, députés et sénateurs. Vous savez que je suis juriste de formation et que c'est un sujet dont je me suis saisi dès l'origine. Avec l'appui de tous, je compte bien faire aboutir nos revendications… pour que cette loi à modifier soit réellement une loi de progrès.

Signez la pétition sur https://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/archives-num%C3%A9riques-pour-une-loi-de-progr%C3%A8s

- Les guillotinés de la Révolution française : http://les.guillotines.free.fr/

Archives et relevés en ligne :

- Le recensement 1881 de Drap est en ligne : http://exporecens.papybzh.com/
- Relevés du Var : d'après le forum GeneProvence, les relevés du collectif Aïeux varois viennent d'être mis en ligne sur le site des AD83 : http://www.archives.var.fr//arkotheque/client/ad_var/fonds_releves_genealogiques/

La base des relevés généalogiques est constituée des relevés gracieusement mis à disposition par les généalogistes fréquentant les archives départementales et le site Internet. Ces généalogistes appelés référents sont propriétaires moraux de leurs relevés. Il est donc interdit de réutiliser les relevés pour quelque utilisation que ce soit sans leur accord. Vous avez aussi accès aux sites Internet d'associations et de particuliers qui ont déjà mis en ligne des relevés. La recherche se fait soit par nom de commune, soit par nom de référent. E. Castelli, avril 2014

- Archives en ligne :

Liste dans le site : http://memorhom.voila.net/index.htm

Denise Loizeau, juin 2014.

Un peu de culture

Le coin lecture

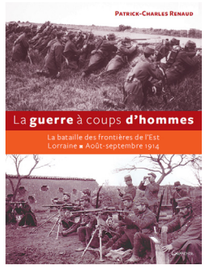

La guerre à coups d'hommes. La bataille des frontières de l'Est Lorraine août-septembre 1914

par Patrick-Charles Renaud

Après avoir éprouvé la joie et la fierté de libérer quelques villages de la Lorraine, annexée depuis 44 ans, la 2e armée avait cru prendre l'ascendant sur un adversaire qui feignait de battre en retraite pour mieux l'attirer vers un terrain qu'il avait choisi, repéré et diaboliquement fortifié...

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, Patrick-Charles Renaud nous fait revivre, grâce aux écrits souvent inédits laissés par des soldats français ayant combattu en Lorraine à cette époque, les premières semaines d'affrontement où, après avoir subi d'entrée une défaite, nos hommes se sont ressaisis pour engager une lutte âpre et coûteuse en vies humaines, remportant à la clé une précieuse victoire. Leur plume, tour à tour trempée dans les larmes, le sang et l'acide de la colère, est chargée d'une émotion sans égale.

Replaçant les batailles dans leur contexte historique, l'auteur passe en revue tous les aspects de ces premiers combats, des charges à la baïonnette parfois insensées et souvent meurtrières aux hésitations et à l'incompétence de certains chefs, et nous livre sans censure les réflexions pertinentes des participants, comme celle du caporal Lercher qui résume bien ce début de guerre : nous sommes dans une bataille. Dieu quelle boucherie !

Edition Grancher, 2014.

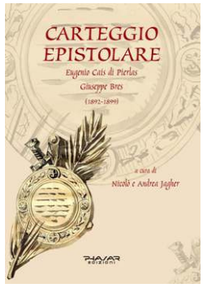

Carteggio epistolare Eugenio Cais di Pierlas - Giuseppe Bres (1892-1899)

par Andrea Jagher & Nicolò Jagher

Une collection des lettres écrites par un irrédentiste niçois (Giuseppe Bres) à son ami et irrédentiste niçois (Eugenio Cais di Pierlas) entre 1892 et 1899 ; en demandant ou en affichant, parmi les chroniques de la vie quotidienne, différentes opinions historiques, artistiques, littéraires et politiques sur Nice et son comté.

Mais surtout en raison de la contre-célébration que les irrédentistes niçois en Italie (assemblés au sein du Comité général italien sous la présidence du Cais) ont voulu mettre en œuvre en 1896 en opposition à celle française ; pas tant pour se rappeler du centenaire de la « réunification plébiscitaire », mais plutôt celui de la conquête et de l'annexion armée de Nice (et son comté) à la France par l'irruption des bandes sanguinaires de « sans-culottes d'au-delà du Var » qui a eu lieu en 1792 et qui engendra l'acharnée résistance barbétiste dans la région niçoise.

http://www.phasar.net/catalogo/libro/carteggio-epistolare-1892-1899

Sortir

Autour du Palais de marbre

Les villas de la colline de Fabron et leurs jardins

Exposition aux Archives municipales de Nice.

16 juin - 21 septembre 2014

Dans les salons d'apparat du Palais de marbre, une évocation de l'histoire de la colline de Fabron, des oliveraies du banquier Gastaud au lotissement des années 1960-1980, en passant par les folies architecturales et les jardins exotiques de l'amateur d'art Ernest Gambart, des ducs de Saxe-Cobourg, du député anglais George Bishop, du parfumeur François Coty ou de l'antiquaire parisien Édouard Larcade.

Aquarelles, plans d'architecte, photographies anciennes : une sélection d'œuvres et de documents originaux des XIXe et XXe siècles issus des collections des archives municipales, du musée Masséna, des bibliothèques Romain Gary et de Cessole, qui dialogueront avec une commande du Théâtre de la photographie et de l'image à l'artiste Stéphane Couturier (2012), dans un cadre exceptionnel.

La loi de viduité

La suppression du délai de viduité

Le délai de viduité, qui impose à la femme un délai de 300 jours entre la dissolution d'un premier mariage et la célébration d'un nouveau, est supprimé, de nouveaux moyens permettant de déterminer la paternité d'un enfant (art. 6, art. 228 du Code civil, art. 23, art. 261 à 261-2 du Code civil).

Cette disposition a été abrogée par la loi n° 2004-439 du 26 mai 2004.

Dans le cas cité, le délai de 300 jours n'a pas été respecté :

TOURRETTES-SUR-LOUP 1717-1792 photo 386

Le décès du mari Dozol Charles est le 20/07/1766 et le remariage de sa veuve, Girard Marie, le 16/02/1767 soit 7 mois après et la naissance de l'enfant le 21/03/1767.

L'enfant Dozol Pierre porte le nom de son père défunt et se mariera le 21/06/1787 avec Mallet Marianne.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de jugement.

Le nouvel époux Garent Pierre a épousé Girard Marie Marguerite en toute connaissance de son état.

Mireille Ghigo, juin 2014.

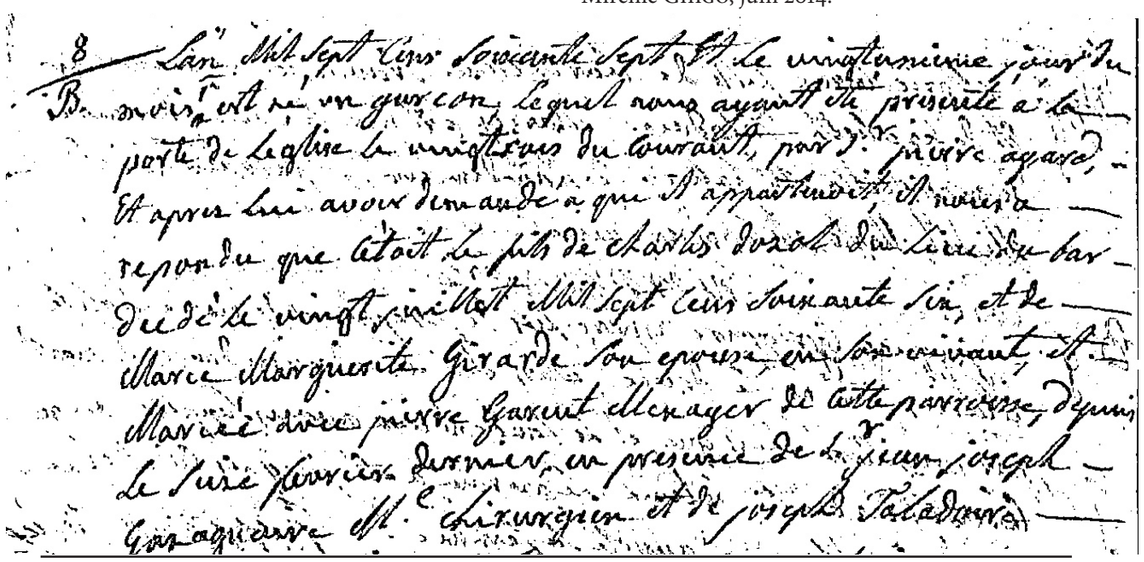

À propos du vallon de Mollières

Le vallon de Mollières, affluent de la Tinée, est partagé entre trois communes (sauf pendant la période italienne de 1860 à 1947) :

- le hameau de Mollières et Torte font partie de Valdeblore ;
- les hameaux de l'Elduch, Lioume et Velai de Rimplas ;
- la rive droite et le bas du vallon avec une partie des hameaux de Lioume, Pierre Blanche et Cumagnes de Saint-Sauveur.

Pendant la période italienne, le vallon a été rattaché à la commune de Valdieri.

Mollières n'a jamais été une paroisse, ni une commune.

Suivant les périodes, les actes ont normalement été recopiés ou auraient dû être recopiés dans les registres de catholicité des paroisses ou les registres d'état civil correspondants.

Il semble que ce ne fut pas toujours le cas pour les actes de catholicité de la période 1793-1947. De 1793 à 1814 les actes d'état civil figurent dans les registres des communes soit de Valdeblore, soit de Rimplas, soit de Saint-Sauveur.

L'AGAM possède un « relevé » de Mollières. Ce « relevé » a été effectué par Pierre Robert Garino et a été donné à l'AGAM en 1988.

Il ne s'agit pas d'un relevé systématique de registres, mais du résultat de recherches dans différents registres ou documents.

- 1704-1793 : registres de catholicité de Saint-Dalmas-de-Valdeblore ;
- 1793-1813 : registres d'état civil de Valdeblore, Rimplas et Saint-Sauveur ;
- 1792-1840 : les recensements militaires, «Leva» de Valdeblore et Rimplas (aux AD06) ;
- 1793-1947 : quelques copies conservées aux AHDN ou dans la diaspora ;
- 1866-1947 : registres d'état civil de Valdeblore ;
- décès des soldats de 14-18 et 39-45 à la mairie de Valdieri.

Certains actes ont été reconstitués à partir d'actes postérieurs retrouvés dans diverses communes ou paroisses. Ces communes ou paroisses sont mentionnées dans la rubrique « Commentaire général ».

Ne cherchez pas Mollières dans la liste des communes sur le site des archives départementales, car, comme écrit plus haut, Mollières n'a jamais été une commune, mais un hameau.

Alain Otho, mai 2014

Comment retracer le parcours des combattants ?

Conférence de l'adjudant-chef Philippe Lafargue du Service historique de la défense.

1er RGNGG - samedi 12 avril 2014 - 14h

Compte-rendu

L'adjudant-chef Philippe Lafargue présente quelques exemples d'archéologie militaire.

Le terme d'archéologie militaire s'applique aussi bien à des fouilles *in situ* qu'à l'analyse de documents qui permettent à terme l'identification du soldat.

1er exemple : l'analyse d'un « mémento ».

On appelle « mémento », une photo gardée en souvenir du militaire décédé. Dans le cas en présence, il y apparaît en uniforme dans un décor de studio et une évocation religieuse est apposée au dos du cliché. Et son identité est précisée !

Dans ce cas, le site « Mémoire des hommes » est consulté en priorité pour accéder à la fiche qui renseigne sur l'identité, le numéro matricule au recrutement et la classe.

Il est vivement recommandé de cocher l'onglet « contient » en complément des champs, nom et prénom. En effet, cela permet d'élargir la recherche dans les cas où, par exemple, le prénom usuel n'est pas le premier de l'état civil ou pour pallier des variantes orthographiques.

Dans le cas étudié, le soldat est décédé en hôpital militaire dit lazaret, c'est-à-dire un hôpital de campagne ; ce peut être une école réquisitionnée et aménagée à cet effet. Son décès a fait l'objet d'un jugement en 1919 (souvent le cas de disparus), car au moment de sa disparition, précisée sur la photo, en 1916, les conditions de son décès n'étaient pas connues.

Avec les renseignements portés sur la fiche « Mémoire des hommes », en particulier, le matricule au recrutement et le lieu de celui-ci, on accède à l'ESS (État Signalétique et des Services), aux archives départementales du lieu de recrutement. Ce dossier consigne quelques renseignements personnels (caractéristiques physiques, niveau d'instruction...) et le parcours du militaire.

Pour étoffer ce parcours, on peut ensuite consulter :

- les historiques de régiments. Écrits après le conflit par les régiments eux-mêmes, ils sont de qualité inégale ;
- les journaux de marche et des opérations (JMO), de loin les plus intéressants, pour leur description des actions au jour le jour ;
- les carnets de comptabilité en campagne, qui renseignent sur les lieux de cantonnement. Ils sont classés par compagnie.

Dans l'exemple présenté, l'analyse du JMO et du carnet de comptabilité permet de situer précisément le lieu du décès, à savoir l'Ecouvillon-Ste-Marguerite.

Le décès de ce soldat a fait l'objet d'un jugement, car il est décédé dans un hôpital allemand. Cela devait autoriser son épouse à prendre le statut de veuve. Le jugement intervient quand le décès n'a pas pu être constaté, par exemple le soldat est tombé sur le champ de bataille, mais son corps n'a pas été retrouvé, comme dans le cas étudié.

Dans l'exemple, il est précisé que le corps a été restitué à la famille à titre onéreux en 1921 après avoir été enterré dans le cimetière communal du lieu de décès près du lazaret, en l'occurrence, installé dans l'école de filles du village.

À partir de 1922, la restitution des corps sera prise en charge par l'État. Certaines fiches de restitution subsistent encore dans la Meuse.

La mention « disparu » recouvre deux cas :
1er- au moins deux témoins constatent le décès, mais le corps n'a pas pu être retrouvé,
2e - aucune constatation n'est intervenue, ce qui donne lieu à un jugement pour, entre autres, permettre l'obtention du statut de veuve.

Si aucune tombe n'est identifiée, le service des sépultures présuppose un ossuaire.

Après la guerre, les dépouilles des prisonniers décédés en captivité et inhumés en Allemagne ont été transférées à la nécropole de Sarrebourg (France).

Il faut savoir que la mention « Mort pour la France » donne droit à une sépulture militaire. Cette mention a été accordée aussi après le conflit quand le décès était dû aux suites de faits de guerre.

2e exemple : une dépouille exhumée par hasard sur le terrain.

Dans cet exemple, une dépouille trouvée dans la forêt (près de Reims), c'est le mobilier qui peut aider à l'identification du défunt. On appelle mobilier, les vestiges retrouvés à proximité du corps : éléments d'uniforme, d'armement, plaque d'identification.

Sur cette dernière, étaient gravés le nom, le prénom, le matricule au recrutement et le bureau.

Si la plaque n'est pas retrouvée, on considère que l'on est en présence d'un inconnu et la dépouille rejoint un ossuaire.

Dans le cas en présence, il ne subsistait que des bribes des nom et prénom, mais le site « Mémoire des hommes » a pu proposer grâce à l'onglet « contient », plusieurs identités possibles. Les différents ESS ont été consultés, puis en fonction du lieu de la découverte, les JMO et les canevas de tir des régiments. La dépouille a finalement pu être clairement identifiée et inhumée dans un cimetière militaire sous son nom.

Les exemples d'archéologie militaire sont multiples et il faut savoir tirer parti de tous les indices.

Ainsi, sur une photo, le corps de chasse sur la manche indiquera que le militaire a reçu un prix de tir, l'uniforme permet l'identification de l'arme, une grenade pour l'infanterie...

L'analyse des indices et la déduction sont les maîtres mots pour mener à bien l'identification qui va, comme dans les cas présentés, jusqu'à situer précisément le fourré ou la butte où le soldat a perdu la vie, et ce, cent ans après.

Odile Defillon, avril 2014.

Le service de santé militaire dans la guerre 1914-1918... vers une « nationalisation »

Conférence de François Olier et de Nadine Lannelongue, chef du département « Traitement » et spécialiste du fonds 14-18 du Service des archives médicales hospitalières des armées (SAMHA).

1er RGNGG - samedi 12 avril 2014 - 17h

Compte-rendu

Dans un premier temps, M. Olier[1] a détaillé l'organisation du Service de Santé durant la Grande Guerre puis Mme Lannelongue a décrit le Service des archives médicales hospitalières des armées (SAMHA), implanté à Limoges.

1re partie : Le service de santé militaire dans la guerre 14-18

En août 1914 et jusqu'à octobre, sous l'inspecteur général Paul Chavasse, un seul impératif datant de 1910 prévaut concernant les blessés : il faut les dégager à tout prix du champ de bataille. Cela occasionnera énormément de pertes dans les premiers temps de la guerre, du fait de la gangrène ou simplement du transport lui-même.

Après octobre 1914, le front s'est stabilisé et le temps de la réflexion est venu au constat des pertes effroyables des premiers jours du conflit. Le service de santé tombe sous la coupe des politiques, on peut citer Louis Mourier ou le député lyonnais Justin Godart.

À partir de 1917, une nouvelle doctrine militaire prévaut sous l'inspecteur militaire Joseph Joubert. Célestin Prieur est le grand coordinateur entre militaires et médecins.

Edmond Delorme conseille l'évacuation dans de bonnes conditions pour de meilleures qualités d'opérations. Ces nouvelles dispositions ne seront vraiment effectives qu'en 1918.

1 F. Ollier et J.-L. Quénéc'hdu, *Hôpitaux militaires dans la guerre : 1914-1918*, 4 tomes.

1. L'organisation dans la zone militaire.

Le service de santé au niveau du régiment :

Il compte 7 médecins, 12 infirmiers et 48 brancardiers avec un poste de secours par régiment et un infirmier par compagnie de combat.

Le passage au poste de secours est obligatoire avant l'évacuation vers l'arrière. Mais il faut éviter l'engorgement de ces structures à tout prix.

Le service de santé au niveau de la division :

C'est le rouage essentiel à l'avant. Il assure le traitement des blessés les plus graves et l'évacuation de ceux qui peuvent l'être avec les GBD (Groupes de Brancardiers Divisionnaires).

Il dispose d'une à trois ambulances en charge des traitements, renforcées par des unités d'hospitalisation. En 1914, ces ambulances sont rarement motorisées, mais en 1916 et 1917, les évacuations en auto se développent.

Peu à peu des groupes complémentaires de chirurgie sont capables d'installer des blocs opératoires dans un local réquisitionné pour un traitement « scientifique » des blessés.

Quand le front se stabilise, il existe même des postes chirurgicaux avancés (PCA), mais ils ne sont pas à l'abri d'une brutale offensive.

Le service de santé au niveau du corps d'armée :

Il est là pour renforcer les moyens des divisions avec, par exemple, un GBC (Groupe de Brancardiers de Corps), des GBCA (Groupes d'Ambulances de Corps d'Armée), des SSA (Sections Sanitaires d'Armée) pour l'évacuation des blessés. Enfin, il dispose d'HoE (hôpitaux d'évacuation) qui proposent des accueils provisoires, une centaine de lits par exemple. Ces hôpitaux sont les pivots de l'évacuation, ils sont au plus près des gares, parfois même, c'est la voie ferrée qui les a « rejoints », pour permettre l'évacuation des blessés par train, vers l'arrière. Ce sont de véritables norias qui sont organisées.

Au tout début du conflit, les structures hospitalières ont été très vite saturées. Il a fallu avoir recours à des hébergements de substitution, dans des internats scolaires par exemple – à une époque où la rentrée scolaire avait lieu en octobre, ils étaient encore vides – ou chez des particuliers. Les blessés ont été disséminés dans toute la France.

Mais au fil du temps, les HoE se stabilisent et se spécialisent. Des niveaux se dessinent en fonction de la gravité des blessures et de leur éloignement du front. Concrètement, on évite d'en éloigner les blessés les plus légers qui seront plus rapidement en capacité de reprendre leur poste.

Cette organisation du service de santé, sur la base d'un échelonnement des structures, a vu, vers la fin de la guerre, la constitution de trains dits rouges qui assuraient des évacuations prioritaires dans de bonnes conditions pour permettre des opérations performantes à l'arrière, quelques heures plus tard. Les chances de survie ont été multipliées par trois par rapport au début du conflit.

À partir de 1917, à chaque offensive est associé un PHE (Plan d'Hospitalisation et d'Évacuation). Malheureusement toute cette organisation ne sera à l'apogée de son efficacité qu'en fin de conflit.

2e. L'hospitalisation de la zone de l'intérieur.

Nice appartient à la 15e région militaire et à la zone de l'intérieur.

En août 1914, tout le service de santé s'est concentré dans l'est de la France pour la couverture des frontières. Des hôpitaux temporaires sont organisés par les militaires et les auxiliaires et par la Croix rouge.

Après les offensives qui ont bousculé le service de santé, des annexes sont créées, à Nice par exemple. On lance des appels aux étrangers pour pallier le manque de moyens ; les infirmières britanniques seront nombreuses à y répondre.

On constitue de petits dépôts de blessés pour libérer des lits dans les grandes structures, des dépôts de convalescents dans les villas de villégiature en bord de mer par exemple, et en particulier, pour les soldats originaires des zones occupées qui ne peuvent rentrer chez eux.

Mais déjà en septembre 1914, ces solutions d'urgence sont rationalisées, les hôpitaux doivent compter au moins 20 lits, les casernes sont libérées pour pouvoir recevoir les nouvelles recrues. En novembre, on peut dire que la mobilisation hospitalière s'est faite.

En 1917 et 1918, parti est pris d'hospitaliser au plus près du front pour permettre un retour rapide au combat et à chaque armée correspond une région d'hospitalisation.

Jusqu'en 1915, on a assisté à une concurrence entre privé et public pour ce qui est des réquisitions d'écoles par exemple. Mais en 1916, il faut rendre beaucoup de lieux à la vie civile. Les budgets explosent.

À partir de 1917, on pense déjà à l'après-guerre avec la mise à disposition de vastes lieux pour une durée longue.

1918 voit la perte de nombreuses structures à cause des dernières grandes offensives allemandes. Les besoins de lits explosent à nouveau avec l'apparition de la grande pandémie grippale.

À l'armistice, on compte 21 181 médecins contre 1 495 en 1914.

Les pertes subies par le service de santé ont été de 10 000 personnes en 4 ans, toutes spécialités confondues.

2e partie : Le Service des archives médicales hospitalières des armées (SAMHA)

Ce service d'archives est rattaché à la direction centrale du service de santé des armées. En 1940, il s'est replié à Limoges où il est resté depuis. Il y est installé dans une ancienne usine de chaussures.

Il collecte les archives médicales hospitalières depuis 1840.

Le fonds est classé dans l'ordre suivant : archives antérieures à 1914 ; 1re guerre mondiale ; entre-deux-guerres ; 2e guerre mondiale ; 1946 à nos jours.

Il compte aussi les archives liées à l'Indochine, à l'outre-mer et aux théâtres d'opérations extérieures.

Chaque année, les différentes armes y versent leurs fonds. Les archives de la Grande Guerre sont sous forme papier.

Le SAMHA a collecté les dossiers médicaux, mais aussi différents types de documents comme les étiquettes attachées à chaque blessé, les pochettes d'évacuation qui contenaient les différents bulletins de santé...

On y trouve également des dossiers collectifs énumérant les blessés ou malades ligne par ligne, des registres d'entrée, de sortie...

La communication de ces documents est désormais régie par la loi du 15 juillet 2008. Cette loi récente ouvre à la consultation des archives qui ne l'étaient auparavant que 150 ans après l'année de naissance de la personne concernée. La réserve porte désormais sur 25 ans au lieu des 150 à moins d'être directement concerné par le dossier. Les documents sont communicables sous forme de télécopie.

Les archives médicales durant la Grande Guerre.

Ce sont par exemple une étiquette après les premiers soins, une pochette d'évacuation... Comme certains de ces fonds sont parfois restés chez des particuliers, ils ont pu être versés dans des archives municipales.

Il n'existe aucun document au niveau du poste de secours, le premier apparaît dans l'ambulance. À partir de 1916, on parle de 46C. Ces documents sont classés par trimestre et par ambulance.

Il existe un fichier de 150 000 fiches (dites modèle 29) pour les morts dans les formations de l'avant, qui renseignent sur les conditions du décès. À cause de la désorganisation ambiante, elles sont peu nombreuses en 1914.

Liées aux formations sanitaires de l'intérieur, les archives ont collecté des fiches d'observation ou fiches médicales, classées par ordre alphabétique des villes d'implantation.

Il existe aussi un fonds de l'Armée d'Orient lié aux formations sanitaires qui ont suivi le corps expéditionnaire. C'est la même constitution de formulaires 46C pour les formations de l'avant. Mais ce fonds est lacunaire sur la période 1915 à 1923 et non exploré.

Consultation et intérêt du fonds

Le fonds présente un intérêt historique, généalogique, scientifique... Par exemple, il renseigne sur le fonctionnement d'un hôpital, il va permettre des études médicales ciblées : sur la survie, les conditions d'amputations...

L'établissement de Limoges ne reçoit pas le public. Il faut donc contacter directement le service avec le maximum de renseignements concernant le cas étudié : nom, prénom, matricule au recrutement, régiment au moment des faits...

SAMHA, BP 21105, 87 052 Limoges Cedex

Odile Defillon, avril 2014.

Les combattants de Verdun

Conférence du colonel Xavier Pierson, directeur du Mémorial de Verdun.
1re RGNGG - samedi 12 avril 2014 - 19h.

Compte-rendu

À l'issue de la projection du film « in memoriam », le colonel Pierson a présenté la bataille de Verdun sous son aspect plus sociologique que militaire.

Verdun, c'est :

- 300 jours, 21 février 1916 – 15 décembre 1916,
- 300 000 tués, plus de Français que d'Allemands,
- plus de 300 000 blessés,
- 60 000 millions d'obus tirés, un million pour la seule journée du 21 février 1916.

Verdun est un enjeu stratégique. Les forts y avaient été dégarnis alors que Joffre préparait l'offensive d'été 1916 sur la Somme. Les Allemands l'ont su.

Verdun est un symbole. À l'issue désastreuse pour la France de la guerre de 1870, la ville fut occupée par les Prussiens. Mais ces derniers durent l'évacuer plus tôt qu'ils ne l'avaient prévu parce que la France réussit à s'acquitter dès 1873 de la rançon qu'ils lui avaient imposée. Aussi en 1916, l'orgueil national dicte aux Français de garder cette place forte à tout prix. De plus, la presse allemande s'est faite l'écho de l'enjeu. Dans ces conditions, une défaite des troupes françaises est tout simplement inenvisageable.

Trois généraux vont s'illustrer à Verdun.

Castelnau supporte la première attaque et réussit à mettre en place la défense, mais, fervent catholique, il ne sera jamais récompensé par la République d'un bâton de maréchal.

Intervient ensuite Pétain, soucieux d'épargner le sang des Poilus et dont l'esprit défensif s'exprime particulièrement.

À partir de l'été, Nivelle programme de nouvelles attaques.

Aux côtés des Poilus de première ligne, on trouve de nombreux soutiens dont le rôle mérite d'être souligné :

- les artilleurs placés à quelques kilomètres du front,
- les estafettes qui portent les ordres au péril de leur vie,
- les porteurs de soupe qui, eux aussi, bravent le feu pour apporter une soupe médiocre, souvent froide, mais attendue,
- les territoriaux, c'est-à-dire les hommes d'âge mûr (plus de 43 ans) qu'on appelait les « pépères ». Chargés de la logistique, ce sont eux qui entretiendront la célèbre « Voie sacrée »,
- les aviateurs : Verdun voit la création des premières escadrilles aériennes sur une idée française,
- les infirmiers : la ville de Verdun comptera jusqu'à 10 hôpitaux,
- les brancardiers qui, eux aussi, risquent leur vie pour aller chercher les blessés à travers les lignes. On compte dans leurs rangs, à l'exemple de Pierre Teilhard de Chardin, beaucoup d'ecclésiastiques qui rechignent à prendre un fusil malgré l'absolution de principe accordée par le Vatican (la grande majorité d'entre eux seront soldats).

Verdun était un fort dessiné par Vauban. Durant la bataille, la ville devient souterraine, elle n'était qu'à six kilomètres du front.

Parlons à présent des combattants de Verdun.

Ils furent un million à passer sur ce champ de bataille où toute végétation a disparu. Plusieurs villages ont été définitivement rayés de la carte. Les forêts présentes sur le site à l'heure actuelle ont été plantées pour couvrir une zone dite rouge qui ne fut jamais rendue à l'exploitation humaine, car trop ravagée et bombardée.

Il n'y a plus de végétation, de vie animale... ni de tranchées non plus, elles ont été perpétuellement détruites. Les hommes s'abritent comme ils le peuvent à quelques-uns dans des trous d'obus. Ils entendent leurs camarades, blessés entre les lignes, gémir et agoniser ; le risque est trop grand d'aller les chercher pour les évacuer.

Pétain a l'idée d'instaurer le rythme de 15 jours au front, suivis d'une relâche à l'arrière pour les aider à tenir.

Le Poilu de Verdun a adopté le casque Adrian et la capote bleu horizon. Il a déjà deux ans de guerre derrière lui. C'est un paysan dans 80 % des cas. Cela explique certainement son endurance et son acharnement à défendre sa terre.

Verdun est une « réussite » française, car l'armée y est en position de défense et non, comme en 1917, engagée dans de désastreuses offensives. À Verdun, le corps à corps est rare, le décrochage a lieu avant contact.

Verdun reste une incompréhension. Comment le Poilu a-t-il tenu ?

Citations du colonel Pierson :

« Verdun conserve une trace surhumaine par l'exploit, inhumaine par l'horreur ».

« Mais le Poilu y a combattu et non subi ».

« Le Français de 1914 est avant tout un homme de devoir et non un citoyen de droits comme il est devenu ».

« Le Poilu a eu une résignation consentante ».

« Notre devoir à nous est de nous en souvenir. À nous d'être dignes d'eux ».

Odile Defillon, avril 2014

La participation des troupes coloniales durant la Grande Guerre

Conférence du chef de bataillon Philippe Roudier.
1re RGNGG - dimanche 13 avril 2014 - 10h

Compte-rendu

Le chef de bataillon Philippe Roudier est le conservateur du musée des troupes de marine et du CHETOM (Centre d'Histoire et d'Études des Troupes de l'Outre-Mer).
Il est déjà intervenu le vendredi 11 avril au cinéma Mercury, à l'issue de la projection du documentaire « le front d'Orient ». Ce court-métrage s'attache à travers films et photos d'époque à expliciter la dimension politique de l'engagement des troupes françaises dans les Balkans, aspect méconnu de la Grande Guerre. La soirée avait été conclue par une présentation rapide du musée des troupes de marine.

Le chef de bataillon Philippe Roudier est un *bigor*, c'est-à-dire un artilleur des troupes de marine - par opposition au *marsoin* de l'infanterie de marine -, promotion « Grande Guerre ».

Son projet de promotion (en 1998 - 80e anniversaire de l'armistice) l'avait conduit, sous l'égide du secrétariat aux Anciens combattants, à recueillir le témoignage de Poilus dans un ouvrage conservé depuis au service historique de la défense.

En introduction de la conférence sont présentées deux affiches anciennes de recrutement. Elles véhiculent l'image d'exotisme attachée aux troupes de marine.

Ces troupes furent créées par Richelieu en 1622 sous le nom de « Compagnies franches de la mer » pour la défense des premiers territoires d'outre-mer.

Différence entre Armée coloniale et Armée d'Afrique.

Le terme coloniale apparaît le 1er juillet 1900. Les troupes sont alors intégrées à l'armée de terre. Elles reprennent l'appellation troupes de marine » en 1958.

Elles comptent actuellement 20 000 *marsoins* et *bigors*.

L'Armée d'Afrique, elle, est née en 1831 avec la conquête de l'Algérie. Elle concerne toutes les troupes de l'Afrique du Nord et des confins du Sahara et regroupe alors goumiers marocains, spahi, turcos...

Les troupes coloniales étaient implantées en Afrique occidentale française, entité sous l'égide de la France à l'ouest du continent, mais aussi en Indochine, en passant par Madagascar et Pondichéry... Les troupes de marine avaient donc vocation à servir outre-mer.

Sur une affiche de recrutement de 1907, la symbolique des origines est présente : tenue bleu marine et ancre, héritage de la « Royale » (Marine française).

Aux premiers combats de 1914, les troupes de marine portent donc un pantalon marine et non la garance. C'est la tenue qu'elles portaient déjà 40 ans plus tôt à Bazeilles dont la date de commémoration est la fête des troupes de marine.

Leur drapeau comporte 47 inscriptions dont une des plus anciennes évoque la campagne de Saxe en 1813. Toutes les inscriptions sont visibles dans la crypte, endroit mémoriel présent dans chaque musée de l'armée de terre.

À l'entrée en guerre, ce sont donc déjà des troupes aguerries qui s'engagent dans les combats en France, mais aussi en terre africaine, en particulier au Cameroun, colonie allemande.

L'Armée coloniale comptait toutes les subdivisions d'arme : artillerie, génie, médecins, service TSF... Cela en faisait une armée complète et quasi autonome.

Durant la Grande Guerre, l'Armée coloniale a pris part à de nombreux combats :

- en 1914, la Marne, la Lorraine,
- en 1915, la Champagne, l'Artois, Beauséjour,
- en 1916, Verdun, la Somme, la Malmaison,
- en 1917, à nouveau Verdun, l'Aisne (commémoration, en ce 13 avril, de l'offensive du Chemin des Dames où fut engagée la 6e armée du colonel Mangin, grande figure des coloniaux)
- en 1918, sur le front d'Orient.

La contribution de l'empire colonial français à la Grande Guerre est de 78 116 tués sur 550 491 engagés. Il prend en compte les troupes, mais aussi les travailleurs venus des colonies.

L'expérience des combats menés outre-mer a contribué à la cohésion et à la résistance de ces troupes lors du conflit. Mangin parlera de la « Force noire ».

C'est la propagande allemande qui véhicule l'idée de « chair à canon » concernant en particulier les tirailleurs sénégalais.

Les troupes de marine ont compté de grands officiers comme Gallieni, gouverneur militaire de Paris au déclenchement de la Grande Guerre. On lui doit la réquisition des célèbres taxis de la Marne.

Il avait été gouverneur militaire à Madagascar et avait servi en Indochine. Il fut l'instigateur de la politique de la tache d'huile reprise avec le succès que l'on sait par Lyautey au Maroc. Cela consistait à mettre en place tout de suite après les combats de conquête d'un territoire, une administration et des aménagements, grandes caractéristiques des colonies françaises.

On doit aussi à Gallieni, la création des camps du sud-est, dits camps d'acclimatation ou d'hivernage, pour les troupes venant des colonies, tirailleurs tonkinois ou sénégalais. Ces troupes résistantes au paludisme étaient en revanche plus sensibles au froid et, par voie de conséquence, aux maladies pulmonaires.

À leur arrivée en métropole, elles passaient donc par ces camps d'acclimatation et y étaient mises au repos durant l'hiver ; elles n'étaient engagées que d'avril à novembre.

La région de Fréjus et de Puget-sur-Argens en a compté plusieurs ; le camp Robert sur lequel est installé le musée des troupes de marine, le camp Gallieni où a été construit le mémorial des guerres d'Indochine. Il y subsiste des aménagements : une pagode édifiée pour les Tonkinois, une mosquée à l'intention des troupes africaines...

Présentation du musée

Il a été inauguré en 1981. C'est le maréchal de Lattre de Tassigny qui a demandé dès la fin de la 2e guerre mondiale à ce que le patrimoine des troupes de marine soit recueilli.

En 1996, une extension du site accueille le CHETOM qui conserve les archives de ces troupes ainsi que des fonds privés.

Les présentations du musée s'arrêtent à la fin 1990 avec le conflit des Balkans. Elles concernent un public civil, militaire, mais aussi scolaire.

En 2015 est prévue une exposition sur le thème de Gallieni et les camps du sud-est.

Les troupes de marine comptent encore 30 formations en activité en métropole et outre-mer, par exemple le 21e régiment d'infanterie de marine à Fréjus et sur le plateau de Canjuers, le 3e régiment d'artillerie de marine.

Le musée propose un patrimoine très vaste : des uniformes, des matériels, des affiches, des fanions, des armes (l'effrayant coupe-coupe des tirailleurs sénégalais !), un fonds photographique. Il expose également les œuvres des peintres titulaires.

Il possède des pièces originales, photos et tenues de Mangin, ou encore offerts par sa famille, des uniformes de Marchand, chef de l'expédition qui le mena de l'Atlantique à la mer Rouge. En « préretraite », après une carrière coloniale déjà bien remplie (8 blessures reçues au cours de ses campagnes indochinoises et africaines), Marchand est rappelé au début de la guerre et commande la 10e armée. Il finit général d'armée ayant encore reçu 7 blessures supplémentaires.

Le CHETOM conserve des documents très variés : des cartes de conquête de l'Afrique, des canevas de tirs réalisés quotidiennement par l'artillerie, canevas qui détaillent le nom des tranchées, des exemplaires papier des journaux de marche et des opérations, ou encore les almanachs des *Marsoins* dont le premier est paru en 1894...

Actuellement, la revue des troupes de marine est l'*Ancre d'or*.

Pour une visite ou un renseignement :
Email : muséetdm@wanadoo.fr
Tél. : 04 94 17 87 82

Odile Defillon, avril 2014.

Les Diables bleus

Conférence du capitaine Ariane Pinauldt, conservateur du musée des troupes de montagne.
1re RGNGG - dimanche 13 avril 2014 - 11h

Compte-rendu

Le capitaine Ariane Pinauldt s'est attachée à travers de nombreuses illustrations à retracer la genèse des chasseurs alpins. Elle a ensuite laissé la parole au colonel Béraud, historien pour l'évocation d'un fait d'armes des chasseurs alpins durant la Grande Guerre, l'offensive de la Malmaison.

1re partie : présentation des chasseurs alpins

En 1914, l'expression « Diables bleus » n'est pas encore attribuée aux chasseurs alpins, mais plutôt aux troupes de marine du fait de leur uniforme bleu sombre (cf la conférence du chef de bataillon Roudier).

L'image de ces troupes alpines a été familiarisée par un certain nombre d'illustrateurs dont le peintre d'origine niçoise, Comba. C'est d'ailleurs une de ses œuvres qui a été choisie pour l'affiche de la première Rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre.

À l'origine, on parle de chasseurs à pied, bataillons alpins, puis de chasseurs alpins par simplification. Leur création est officialisée par la loi du 24 décembre 1888.

Un certain nombre de bataillons à pied deviennent alpins par une sorte de spécialisation, mais ces chasseurs alpins ne sont qu'un sous-ensemble des chasseurs à pied dont la création remontait, elle, à Louis-Philippe pour les dix premiers bataillons.

Les chasseurs à pied sont composés, et c'est une caractéristique, de bataillons aux effectifs plus réduits que ceux des régiments, unités de base de l'armée, et dont les soldats sont plus adaptés au tir de précision qu'aux grandes manœuvres. Leurs actions sont de ce fait plus ciblées. Ces troupes se prêtaient donc plus que d'autres à une spécialisation, au milieu montagnard en l'espèce.

Comme il est issu des chasseurs à pied, le premier bataillon de chasseurs alpins (BCA) porte le numéro 6, les cinq précédents restant sous la dénomination « chasseurs à pied » et la numérotation des bataillons de chasseurs alpins est discontinue du fait qu'elle s'intercale dans celle des bataillons de chasseurs à pied.

La région de Nice appartient au 15e corps d'armée, le 6e BCA concerne directement le recrutement sur la ville, le 7e, celui de Draguignan, le 23e, celui de Grasse, le 24e, celui de Villefranche-sur-Mer et le 27e, celui de Menton.

À l'issue de son service, le chasseur passe dans la réserve, dans des bataillons dont les numéros sont formés par celui d'origine auquel on ajoute 40. Ainsi le 6e a une réserve en 46e. Après cette étape de la réserve, le soldat intègre la territoriale.

Plus que d'autres, les bataillons de chasseurs alpins bénéficient à leur origine d'un recrutement local, car les troupes partagent alors une même expérience du terrain. Mais cette politique aura des conséquences désastreuses au début de la Grande Guerre, infligeant par exemple à un même village, la perte de toute une classe d'âge. La composition des bataillons évoluera donc au cours de la guerre, vers plus de mélange quant aux origines géographiques.

Un bataillon de chasseurs alpins compte 1600 hommes contre 3500 pour un régiment.

Comment reconnaît-on un chasseur alpin, en particulier sur les photos anciennes ?

Il porte :

- la « tarte », le large béret, valable pour l'ensemble des troupes de montagne,
- la tenue bleue, c'est la tenue des chasseurs,
- les bandes molletières ; à l'entrée en guerre, seules les troupes de montagne les portent et comme ces bandes se révèlent plus performantes dans la boue que les bottes par exemple, leur usage est étendu à toute l'armée,
- le cor sur les plaques de col, commun à tous les chasseurs.

Un autre élément caractéristique du chasseur alpin est la veste dolman, ajustée au niveau du torse, puis évasée à partir de la taille pour ne pas gêner les mouvements. Elle a été dessinée spécifiquement pour eux. Les épaules sont marquées par un bourrelet dont la fonction est de caler les bretelles du sac à dos, lesquels bourrelets disparaîtront vers 1916 quand la capote bleu horizon se généralisera. Ils étaient gênants pour enfiler ce manteau.

Au cours de la guerre, les chasseurs alpins aussi vont adopter le casque Adrian, frappé du cor de chasse, leur insigne.

Outre l'uniforme détaillé ci-dessus, les chasseurs alpins disposent d'une tenue de travail blanche, dite tenue de bourgeron, qui sert aussi de tenue d'été.

De la même façon que l'on a spécialisé des chasseurs à pied en alpins, il existe une artillerie de montagne dont l'équipement et le matériel sont eux aussi adaptés au milieu (« tarte », bandes molletières). L'artilleur de montagne est accompagné de façon indissociable du mulet. Mais les chasseurs alpins avaient, eux aussi, des mulets.

Il ne faut pas confondre le cor sur le bras avec l'emblème des chasseurs alpins. Sur le bras, il signifie que le soldat a reçu un prix de tir.

L'infanterie alpine se distingue, elle, par un insigne différent sur la « tarte » (une grenade, symbole de l'infanterie) et un pantalon garance.

Dans les chasseurs à pied spécialisés, on trouve aussi des chasseurs cyclistes qui portent la même vareuse dolman que les alpins, mais accompagnée d'un képi. La confusion n'est donc pas possible.

Comme tous les soldats, les chasseurs alpins voient leur vie ponctuée par des manœuvres d'été, avec déplacements et bivouacs sous les marabouts, et d'hiver. L'hiver, l'essentiel des activités est de se ravitailler, s'approvisionner, creuser des accès. Mais les chasseurs contrairement à l'infanterie alpine n'occupent pas les postes d'altitude, cette saison-là.

L'une des missions principales confiées aux chasseurs alpins, à leur création, est la reconnaissance des frontières. Il faut repérer les endroits de passages éventuels de l'ennemi (italien à priori) dans les zones de montagne encore mal connues, d'où un travail de reconnaissance et d'aménagement pour permettre l'acheminement éventuel de troupes. Ces travaux de voirie permettent le désenclavement des villages de montagne, encore très isolés à l'époque, et favorisent en particulier l'intégration de la Savoie et du comté de Nice à la France. Le déplacement des troupes dans ces villages reculés crée une animation bienvenue et une petite activité économique, favorisant là aussi l'adhésion à la France.

À la fin des années 1890, l'apprentissage du ski se met en place.

Après cette présentation rapide des chasseurs alpins, le capitaine Pinauldt laisse la parole au colonel Béraud, historien.

2e partie : Évocation de l'offensive de la Malmaison par le 24e BCA

Dans les années 1930, une circulaire ministérielle a demandé à chaque corps de troupe de commémorer dans l'année une journée spécifique au passé de l'unité. Le 24e bataillon de chasseurs alpins (BCA), recrutement de Villefranche-sur-Mer, a choisi la Malmaison.

La Malmaison est un vieux fort construit sur la croupe ouest du Chemin des Dames.

En cette fin d'année 1917, le commandement veut un succès pour effacer le désastre de l'offensive d'avril, du Chemin des Dames.

Cette fois-ci, on ne choisit pas la percée, mais une attaque sur un front restreint (12 km) et on y engage six divisions parmi les meilleures. Parmi celles-ci se trouve la 66e division surnommée l'Alsacienne. C'est une division « bleue », c'est-à-dire qu'elle n'est composée que de bataillons de chasseurs alpins (9) qui sont considérés comme des troupes d'élite et que l'on n'engage que sur les points sensibles du front.

Pour la première fois, le commandement français a le souci d'épargner la vie humaine.

Les chasseurs sont entraînés sur des terrains similaires à ceux sur lesquels ils vont être engagés. L'attaque fait l'objet d'une longue préparation d'artillerie (6 jours).

Pour la première fois aussi, l'assaut de l'infanterie sera appuyé par des chars et précédé d'attaques aériennes en piqué.

Dans la nuit du 22 au 23 octobre, les chasseurs alpins du 24e de Villefranche attendent dans leurs trous d'obus, à moitié remplis d'eau. L'heure H est fixée à 5 h 15. Ils ont confiance.

Mais le 23, c'est la déception quand ils se retrouvent face aux grenadiers du 3e régiment de la garde impériale prussienne (ils se sont surnommés eux-mêmes les « Loups gris »). Ils se sont abrités dans des « creux » (sortes de grottes) et n'ont pas vraiment souffert des 6 jours de préparation de l'artillerie française.

Le 23, à 5 h 15, coups de sifflet. En avant ! Le 24e s'élance dans la nuit illuminée par les fusées allemandes. Dès le début de l'attaque, le commandant est tué. Très vite, les chasseurs perdent le contact avec le barrage roulant de l'artillerie. Les « Loups gris » ont déjà repris leur position de combat et les quatre vagues successives du 24e s'écrasent sur les mitrailleuses allemandes. À l'évidence, il faut recommencer la préparation d'artillerie. Elle sera courte ; les chasseurs « arrivent à cheval sur les derniers obus » et sautent dans les tranchées où un corps à corps terrible à la baïonnette s'engage. L'avance de la journée sera encore longue, pénible et faible !

Mais à gauche du 24e, certaines divisions françaises ont déjà atteint leurs objectifs.

Le lendemain matin, le 24e se relève de la boue et la progression reprend aussi pénible que la veille avec des contre-attaques violentes, incessantes. Au soir du 2e jour d'attaque, le bilan est toujours aussi mauvais pour le 24e. Par contre, à sa gauche, le 6e de Nice et le 27e de Menton ont rempli tous les objectifs avec un jour d'avance sur le plan. Ils ont fait de nombreux prisonniers et réalisé une importante prise de matériel.

Au 3e jour, les chasseurs du 24e repartent une nouvelle fois à l'attaque, les Prussiens sont en train de se replier. L'objectif est enfin atteint, dépassé même.

Mais le succès a été chèrement payé, surtout par le 24e avec 450 hommes hors de combat, c'est-à-dire tués, blessés ou disparus. On lui octroie une citation à l'ordre du corps d'armée alors que les 6e et 27e BCA, ayant fait des prisonniers et constitué un butin, ont droit à une citation à l'ordre de l'armée, ce qui leur permettra l'année suivante de recevoir la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur.

Ces distinctions ont finalement tenu à la nature de l'opposition que les différents bataillons ont rencontrée, de jeunes recrues dans un cas, des troupes aguerries dans l'autre.

Ce succès de l'offensive de la Malmaison a redonné confiance à toute l'armée française.

Pour la première fois aussi, on a cherché à épargner la vie humaine, par l'usage du matériel, des attaques aériennes avant l'assaut, des chars en soutien de l'Infanterie.

C'est cette tactique qui va désormais être appliquée pour conduire à l'armistice de 1918.

Odile Defillon, avril 2014.

Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur www.agam-06.org et http://fr.groups.yahoo.com/. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de mars 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 26 mars 2014.

La séance est animée par Hélène Lochey.
Secrétaire de séance : Denise Loizeau.
Présents : 30 adhérents de l'AGAM.
Absents excusés : Anny Chiamisa, Jacqueline et Denis Colmon, Anne-Marie Grac, Paul de Lapeyre de Bellair, Dominique Rocca, Bernard Roubeau, Robert Wagner. Soit 8 adhérents excusés.

Programme

À 14h, pour ceux qui s'étaient inscrits au préalable, visite des archives sous la conduite de M. Alain Bottaro, conservateur du patrimoine aux archives départementales des Alpes-Maritimes.

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

VISITE DES ARCHIVES

- M. Alain Bottaro nous accueille dans le hall du bâtiment Charles Ginesy des A.D. et nous fait un historique des archives depuis leur création jusqu'à nos jours.
- Visite de la salle d'exposition dont le sujet actuel est *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*. Cette exposition est présentée gratuitement aux archives départementales des Alpes-Maritimes jusqu'au 31 mai 2014.
- Visite d'un atelier de restauration de documents anciens et de registres, et de reliure de livres.
- Visite d'un premier silo équipé d'armoires à tiroirs pour classer et conserver à plat les documents de grande dimension du type plans, estampes, etc.
- Visite d'un deuxième silo contenant des dossiers conservés dans des boîtes ou en liasses, essentiellement des dossiers de notaires.
- Halte sur le palier devant une longue liste de donateurs de fonds privés.
- Visite d'une salle de tri pour les dépôts d'archives provenant de particuliers.
- Après environ 2h de visite, retour en salle de réunion.

Tous nos remerciements à M. Alain Bottaro pour ses explications claires et précises, merci aux ADo6 pour le magnifique travail qui est fait pour la conservation et la préservation du patrimoine.

Colette Bettenfeld, mars 2014.

INFORMATIONS

Les 11,12 et 13 avril 2014, l'AGAM organise pour son projet Bleuets, avec le concours du conseil général des A.-M., la 1re Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre, qui se tiendra dans le cadre prestigieux du Palais des rois sardes à Nice.

Faisant suite à la dissolution du CGRM, le cercle généalogique de Roquebrune et du Mentonnais, prononcée lors de son A.G. du 8 février 2014, l'AGAM organise une réunion mensuelle à Roquebrune animée par Maryse Lacoste, ancienne présidente du CGRM, et Gabriel Maurel. Les réunions seront mensuelles, la prochaine réunion aura lieu le 5 avril 2014. Les adhérents de l'AGAM sont les bienvenus.

Michèle Parente assure une nouvelle permanence dans le local de l'association, au MIN-Nice, le 2e vendredi du mois, de 9 h à 12 h, bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2e étage. La permanence aux A.D. est supprimée.

TOUR DE TABLE

Annie Leday, qui n'a pas suivi la visite des archives, a profité de l'occasion qui lui a été donnée pour demander une démonstration de recherche dans les archives de l'Aude, ainsi que dans le site de Geneanet. Elle a pu ainsi obtenir, avec beaucoup de satisfaction, des informations supplémentaires pour sa généalogie.

François Bigotti est bloqué vers 1900 dans ses recherches généalogiques. Il travaille à l'aide des archives numérisées des mormons : https://familysearch.org/search

Marc Ugolini a un ancêtre, Nicolas Armenio, doreur argenteur, ayant travaillé pour le diocèse, et dont il fait circuler le catalogue.
Marc fait des recherches dans les archives numérisées italiennes, il a mis en ligne dans le Yahoogroupe des fichiers accessibles à tous, une amorce d'index des registres mis en ligne par Familysearch. Il le fait pour les villages de ses ancêtres, mais la forme de tableau permet à chaque membre de l'AGAM de rajouter des lignes pour le bénéfice de tous : https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/agam-06/files

Il est rappelé que les mariages qui ont eu lieu au consulat d'Italie de Nice, de 1875 à 1915, sont consultables dans GeneaBank et lors des permanences et journées de généalogie.

Colette Frisé demande des conseils, car elle doit changer son ordinateur, elle a appris que Windows XP, auquel elle est habituée, ne sera plus maintenu à partir du mois de mai 2014.

Patricia Grimaud est intéressée par les formations, comme Heredis par exemple. Des séances vont être mises en place au local de l'AGAM du MIN par Marc Cotteret.

Denise Loizeau, pour faire suite à l'étymologie du nom Berger expliquée par Alain Nouguier le mois dernier, parle de l'origine du nom de Valberg, station du haut pays niçois. Le nom de Valberg provient de « VAL » pour les 3 vallées qui l'entourent (Cians, Haute Vallée du Var et Tuebi) et « BERG » pour les bergians (bergers) : http://www.valberg.com/valberg-la-station-hiver/historique.html

Monique Vimont voudrait bien remonter sa généalogie au-delà des années 1600 pour le Nord et le Calvados. Il faudrait, pour cela, qu'elle aille aux archives où elle pourrait consulter sur place le contrôle des actes, les actes notariés, les contrats de vente, les reconnaissances de dette, etc. Il faudrait aussi que Monique cherche dans les sites GeneaBank et Geneanet.

Véronique Bochet a assisté à des réunions et permanences d'Antibes et Biot. Elle travaille sur des arbres qui lui ont été donnés par Mireille Ghigo et Marc Cotteret.

François Avon cherche le dossier professionnel d'un magistrat de sa famille ayant terminé sa carrière en Algérie. Il lui est conseillé d'écrire au ministère de la Justice : http://www.archives-judiciaires.justice.gouv.fr/index.php?article=15693&rubrique=10844

Henri Campillo a découvert avec satisfaction Geneanet et GeneaBank lors d'une première réunion au MIN. Il suggère de diffuser aux adhérents un plan d'accès par la nouvelle entrée du MIN jusqu'au local de l'AGAM.
Henri demande aussi comment s'inscrire au Yahoogroupe : il faut, pour cela, s'adresser à Denise Loizeau : loizeaud@gmail.com qui lui enverra un protocole d'inscription et une invitation à entrer dans le Yahoogroupe-AGAM-06.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 30 avril 2014 à 14 h aux A.D.

Patricia Grimaud fera une conférence sur Jules Chéret (1836 Paris - 1932 Nice). Le peintre qui a travaillé à Nice est mort à Nice. Il a exécuté notamment des décors monumentaux dans des demeures privées et des bâtiments publics. Dans une salle de la préfecture, au Palais des rois sardes, les peintures murales sont de Jules Chéret ; il sera possible de les admirer lors des journées du mois d'avril, organisées par l'AGAM avec le concours du conseil général, pour la 1re Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre.

La séance est levée à 17h.

Denise Loizeau, mars 2014.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. d'avril 2014

Réunion aux A.D. — mercredi 30 avril 2014.

La séance est animée par Hélène Lochey assistée de Denis Colmon.
Secrétaire de séance : Denise Loizeau.
Présents : 25 adhérents de l'AGAM.
Absents excusés : Irène Corino, Pierre La Barre, Paul de Lapeyre de Bellair, Michèle Parente, Eva Van Dijk, Marc Ugolini, Robert Wagner. Soit 7 adhérents excusés.

Programme

À 14 h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, informations et accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-06.org.

À 14 h 30, Patricia Grimaud nous parlera de Jules Chéret (1836-1932) peintre et lithographe, maître dans l'art de l'affiche.

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

CONFÉRENCE

Jules Chéret (1836-1932) peintre, lithographe et affichiste, par Patricia Grimaud.

Jules Chéret, né à Paris le 1er juin 1836 et mort à Nice le 23 septembre 1932, est un peintre et lithographe français, maître dans l'art de l'affiche. Il est le frère aîné du sculpteur Joseph Chéret.

En 1898, Jules Chéret s'installe à Nice avec son épouse. En 1906-1907, il décore la salle des fêtes de la préfecture de Nice, l'ancien palais des rois sardes, sur le thème du carnaval et de la fête.

Patricia informe que le centre du patrimoine de Nice organise des visites gratuites du palais des rois sardes. Ancienne demeure des souverains de la Maison de Savoie, devenue préfecture des Alpes-Maritimes, l'histoire de ce palais est liée à l'histoire de Nice depuis plus de 400 ans.

Rendez-vous tous les mardis à 10 h devant l'entrée du palais, place Pierre-Gautier au cours Saleya.

Renseignements au centre du patrimoine, 75 quai des États-Unis – Nice, tél. : 04 92 00 41 90.

Le musée des beaux-arts de l'avenue des Beaumettes à Nice est souvent appelé Jules Chéret, car le musée possède une importante collection du peintre.

INFORMATIONS

La 1re Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre des 11, 12 et 13 avril 2014, organisée par l'AGAM avec le concours du conseil général des A.-M, a connu un grand succès. Cette manifestation s'est tenue dans le cadre prestigieux du palais des rois sardes à Nice.

Des séances de formation sont mises en place par Marc Cotteret dans le local de l'AGAM du MIN.

La prochaine formation, qui aura lieu le jeudi 22 mai de 14 h à 17 h aura comme thème les recherches généalogiques avec GeneaBank.

Manifestations à venir :
- 17 mai, journée de généalogie au Cannet.
- En mai, journées de généalogie à Valdeblore et Saint-Martin-Vésubie.
- En juin, exposition Chasseurs alpins en pays niçois à Villefranche-sur-Mer et journées de généalogie à Villefranche et Vence.
- En juillet - Journée généalogique à Belvédère.
- 9 août - Journée généalogique à Péone.
- 24 août - Journée généalogique à Moulinet.
- 13 septembre – Rendez-vous des associations à Nice au palais des expositions.
- 13 & 14 septembre - Forum de généalogique à Saint-Raphaël avec le CGMP.
- Octobre - Festival du livre à Mouans-Sartoux.
- 12 octobre - Journée généalogique à Levens.

TOUR DE TABLE

Denis Colmon fait une démonstration de recherche de parenté par Geneanet dans l'arbre collectif du Genea50. Il a été contacté par Alain Revel, participant au Genea50 et membre de l'AGAM, qui envisage de commencer, à titre personnel, un arbre collectif pour notre région, englobant le 06 et le 04. Son projet est vivement encouragé par l'AGAM. Par ailleurs, Denis a trouvé le décès d'une de ses ancêtres Colmou à Saint-Prime, dans la province de Québec au Canada. Il a été informé par le biais de Geneanet, par une personne qui fait les relevés de St-Prime et qui a pris la peine de contacter Denis et de lui envoyer l'acte de décès de l'épouse Colmou et celui du remariage du veuf.

Colette Bettenfeld donne lecture des réponses personnelles qui lui ont été faites à propos de l'impossibilité, depuis un certain temps, de se connecter aux AD57 et aux archives municipales de la ville de Metz pour consulter les registres en ligne.

Guy Sidler a participé très activement à l'organisation de la rencontre généalogique sur la Grande Guerre au Palais sarde. Il poursuit toujours les relevés des Bleuets.

Roger Reynier, adhérent depuis janvier, assiste pour la première fois à la réunion. Il fait des relevés de l'Isère ; il est originaire de Grenoble, son épouse d'Isola. Leur généalogie comporte 7 000 personnes réparties entre Alpes-Maritimes, Isère, Angleterre et Canada. Roger utilisait auparavant Heredis, il utilise maintenant Legacy un logiciel de généalogie américain.

Christian Ghis effectue des recherches à Monaco pour sa généalogie, il explique que les archives départementales des Alpes-Maritimes possèdent les registres monégasques de la période 1793 à 1814 pendant laquelle Monaco a été intégrée à la France.

Chantal Comas, originaire de Mâcon, a trouvé dans le site de l'association locale des données historiques intéressantes sur les villages de Bourgogne, elle va les intégrer à sa généalogie.

Annie Leday travaille sur les informations qu'elle a trouvées le mois dernier.

Anny Chiamisa demande s'il y a lieu de signer la pétition qui circule depuis le 20 avril 2014 pour la révision de la loi de 2008 sur les archives : la Fédération Française de Généalogie l'a mise en ligne dans le site : https://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/archives-num%C3%A9riques-pour-une-loi-de-progr%C3%A8s

Alain Nouguier signale, à propos d'archives, que toutes celles de la province de Zeeland aux Pays-Bas, antérieures à la guerre, ont été détruites sur ordre d'Hitler. Malgré cela, Alain a trouvé récemment un arbre généalogique comportant le patronyme Koch de son épouse native de Hollande, cet arbre lui semble intéressant et sérieux.

Anne- Marie Grac parle de la grande épidémie de choléra qui a sévi au cours de l'été 1832, touchant 15 départements en France, surtout le Loiret, décimant des familles entières. Dans sa généalogie, quatre personnes d'une même famille sont décédées à Orléans lors de cette épidémie, un père et trois de ses cinq enfants.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 28 mai 2014 à 14 h aux A.D.

La séance est levée à 17h.

Denise Loizeau, avril 2014.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de mai 2014

Réunion aux A.D. — mercredi 28 mai 2014.

La séance est animée par Hélène Lochey assistée de Denis Colmon.
Secrétaire de séance : Denise Loizeau.
Présents : 18 adhérents de l'AGAM.
Absents excusés : Colette Bettenfeld, Joëlle et François Bigotti, Anny Chiamisa, Irène Corino, Anne-Marie Grac, Margaret Richardson, Eva Van Dijk, Solange Viano, Robert Wagner. Soit 10 adhérents excusés.

Programme

À 14 h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, informations et accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-06.org.

À 14h30 nous ferons un tour de table un peu particulier puisque nous répondrons aux questions suivantes :
- Pourquoi et comment en êtes-vous venus à faire de la généalogie ?
- Quelles ont été vos difficultés majeures ou vos découvertes les plus surprenantes ?

TOUR DE TABLE

Denis Colmon, avant de commencer le tour de table, montre à l'écran une curiosité, l'acte de naissance d'une fille naturelle en 1778, dans lequel il est mentionné que le père, qui est connu, s'engage à s'occuper de l'enfant. De plus, le parrain de l'enfant n'est autre que le fils aîné légitime dudit père. Dans le même registre, l'acte qui suit est celui de la naissance d'un enfant légitime de ce même père.

Annie Leday est née en Algérie, elle a commencé sa généalogie parce qu'elle voulait savoir pourquoi ses grands-parents étaient installés dans ce pays, sa famille étant originaire des Pyrénées. Le premier à avoir émigré de l'autre côté de la Méditerranée, en 1862, était tonnelier, il était parti avec ses frères. Au début de ses recherches, elle s'est déplacée à Aix-en-Provence, aux archives nationales d'outre-mer, les ANOM, avec Colette Grazzi qui l'a beaucoup aidée. Une difficulté supplémentaire pour Annie, ses parents sont petits-cousins, ils ont des branches communes comportant des implexes (c'est-à-dire quand un ancêtre apparaît plusieurs fois).

Hélène Nouguier, parce sa belle-mère évoquait beaucoup ses souvenirs, a commencé par la généalogie de la famille de son mari originaire de Lapalud dans le Vaucluse.
Pour sa propre généalogie, Hélène a beaucoup de difficultés à cause des nombreux documents détruits durant la dernière guerre. Elle a des ancêtres originaires de Prusse-Orientale, dans l'actuelle Pologne ; il est à noter que le consulat de Pologne à Lyon fait gratuitement la traduction des actes.

Alain Nouguier : sa famille est originaire de Lapalud dans le Vaucluse, mais la légende familiale veut qu'il y ait eu des ancêtres à Montpellier. Un ancêtre Nouguier, soldat des armées napoléoniennes, a épousé une protestante. L'acte de mariage, rédigé en castillan, a été retranscrit à la même époque, en un français parfait.

Monique Choquat : ses parents ne lui ont jamais parlé de leurs ancêtres, elle a donc cherché par elle-même à partir de cartes d'identité. Son père a été élevé dans l'Yonne en Bourgogne, sa mère est de descendance picarde ainsi que du Grand-Duché de Luxembourg.

Jacqueline Colmon a commencé sa généalogie pour avoir trouvé une page manuscrite au début d'un vieux livre, le vocabulaire de l'académie datant de 1836, ayant appartenu à son grand-père, et où il mentionnait, sur ladite page, la date et le lieu de sa naissance. Par la suite, Jacqueline a étudié une autre branche de sa famille, celle des bateliers qui l'a conduite sur les canaux de France, du sud au nord, et encore au-delà.

Denis Colmon a d'abord aidé son épouse pour sa généalogie et ensuite seulement il a commencé la sienne propre. Son patronyme a changé d'orthographe à plusieurs reprises au fil des générations.

Denise Loizeau, depuis toujours, a entendu sa mère et sa grand-mère relater leurs nombreux souvenirs qui tournaient autour de la propriété familiale en Lorraine et de ceux qui y vivaient. Encouragée par sa mère, Denise est arrivée par hasard, en lisant une annonce de Nice-Matin en 2001, à une réunion de l'AGAM aux AD, sans même savoir qu'il existait des actes d'état civil auxquels on pouvait avoir accès sur demande. Grâce à la sollicitude, l'aide et la patience des adhérents, surtout de Colette Bettenfeld, elle a pu commencer des recherches fructueuses.

Hélène Lochey a trouvé, au décès de son père, un album dans lequel il y avait des photos de personnages inconnus de sa mère et d'elle. Hélène a voulu en savoir davantage, elle a cherché à se documenter, c'est ainsi qu'elle a acheté un petit livre de Pierre Durye *La généalogie* dans la collection Que sais-je. On est en 1980. Mercredi après mercredi, pendant que ses enfants sont à leurs activités et qu'elle les attend, elle se plonge dans les explications de base, puis dans les courriers après s'être octroyé un budget, de plus en plus conséquent non seulement pour la correspondance aux mairies, mais aussi pour les crayons, stylos, papiers, photocopies, classeurs, documents, livres et revues spécialisées, adhésion à un cercle de généalogie, voyages aux congrès, mairies, archives départementales, etc. Puis elle fait l'acquisition d'un ordinateur et d'un logiciel de généalogie.
En 1997, la généalogie étant devenue une passion, Hélène s'inscrit à l'AGAM et assiste aux réunions, jusqu'à ce que, en 2006, notre président lui demande d'animer la réunion mensuelle aux A.D., ce qu'elle accepte à condition de faire équipe avec Denise Loizeau et Denis Colmon.
Au cours de ses recherches, Hélène a fait de belles découvertes : un ancêtre ayant participé aux croisades en compagnie de saint Louis, et aussi une aïeule sage-femme en 1774, ce qui l'a conduite à approfondir le métier de sage-femme à cette époque et à écrire un article qui a été publié dans la revue *A moi Auvergne* ainsi que dans le bulletin de l'AGAM.

Patricia Grimaud est née en Algérie, ses ancêtres venaient d'Espagne, sa mère racontait beaucoup d'histoires de famille. Elle a été encouragée à la généalogie par Colette Bettenfeld, elle a acheté le logiciel Heredis.

Hélène Lochey et Annie Leday font remarquer à Patricia que les archives de l'Église catholique d'Algérie ont été rapatriées en France et sont conservées par des religieuses aux adresses suivantes auxquelles on peut écrire :
Archidiocèse d'Alger
Archives de 1842 à nos jours, Monastère des Sœurs Clarisses
34 rue de Brunswick, 30000 NIMES
Tél. 04 66 26 66 76

Diocèse de Constantine
Couvent des Sœurs Clarisses-Capucines, 16 avenue Paul Cézanne, 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 23 08 17

Diocèse d'Oran
Archives de 1880 à nos jours, Dominicaines de Taulignan - La Clarté Notre Dame, 26770 TAULIGNAN.
Tél. 04 75 53 55 11

Jeannine Dallo, parce qu'un de ses oncles est décédé sans descendance, cherche la propriété d'un moulin privé. Pour cela, elle a constitué un arbre généalogique qui est le point de départ de ses recherches.

Paul de Lapeyre de Bellair a été accusé d'usurpation de patronyme en 1965. Pour prouver le contraire, il s'est plongé dans des recherches qui l'ont conduit dans le sud-ouest de la France où il a trouvé l'origine de son nom : Bellair est un lieu-dit et Lapeyre vient du mot pierre. Son ancêtre, après avoir été militaire, a émigré en Oranie avec son épouse et ses sept enfants, puis à Mostaganem où une concession de 23 hectares de broussailles lui a été octroyée. Les terres ont été défrichées, une petite maison a été bâtie.
La mère de Paul était Lorraine de la région de Verdun, elle a émigré avec sa famille au début du XXe siècle. Ils se sont implantés à Oran, le père était serrurier.
La découverte la plus extraordinaire de sa généalogie a été pour lui l'acte d'anoblissement par Henri IV en 1590 de la famille De Champagnac.

Colette Frisé, au décès d'une de ses tantes, a trouvé un carnet dans lequel des noms et des dates étaient mentionnés. Cela l'a incitée à commencer des recherches en Alsace et en Lorraine, ses régions d'origine.

Bernard Roubeau a trouvé, après le décès de sa mère, des notes qu'elle avait prises et qui correspondaient à des dates et des lieux de naissance et décès, essentiellement à La Colle-sur-Loup. C'est donc par là qu'il a commencé sa généalogie. Ensuite, il est allé dans la Nièvre d'où est originaire son père. Puis il a fait des recherches pour son épouse d'origine eurasienne dont le père est originaire du Territoire de Belfort.

Henri Campillo est arrivé en septembre 2013 à l'AGAM. Il a été incité à commencer sa généalogie parce qu'il a beaucoup écouté et noté ce que racontait un membre de sa famille.

Gilberte Bianchini fait sa généalogie tout simplement à la main. Elle aide aussi dans leurs recherches ses connaissances de Péone et Villefranche.
Elle cherchait une cousine de Bonson, une descendante Fassi à qui sa mère et sa grand-mère rendaient visite au début des années 1900. C'est le début de sa généalogie.

Margaret Richardson n'est pas là et le regrette. Cependant, elle nous a envoyé ces quelques lignes pour répondre au sujet du jour : « Ma mère m'a menti concernant mon grand-père, en me disant que c'était un enfant trouvé ! Je l'aimais vraiment beaucoup, il fut tout pour moi. C'était bien sûr un mensonge… Simplement sa mère l'a reconnu rapidement. Né Diot, il devint Guyot. Il avait un demi-frère. J'ai découvert aussi qu'il avait reçu une médaille pour un prix à Cosne-sur-Loire en 1907. »

Colette Bettenfeld : nous lisons en séance le petit texte qu'elle nous a fait parvenir de ce qu'elle nous aurait dit si elle avait pu être présente aujourd'hui et qui peut se résumer ainsi : « Un peu avant 1995, lors de vacances messines, j'ai rencontré un filleul de mon père qui m'a proposé de débuter ma généalogie. Sur une feuille de papier, il m'a tracé rapidement un mini arbre jusqu'à mes arrière-grands-parents paternels. Quelques jours plus tard, il m'a apporté leurs actes de naissance, car il savait de quel village de Moselle ils venaient, et m'a donné rendez-vous aux AD57 à Metz pour me montrer la façon d'y travailler. De retour dans le sud, les archives en ligne n'existant pas encore, j'ai découvert aux AD06 à Nice que je pouvais faire venir les microfilms des AD57. Pour mes branches étrangères, je suis allée consulter des microfilms à la bibliothèque du centre généalogique des mormons de Nice à Cimiez.
Le meilleur de mes systèmes de recherche a quand même été l'achat de livres de reconstitutions de familles par commune, ouvrages qui ont été mis en place par le cercle de généalogie de la Nied (57) et dont l'exemple a été repris par l'ensemble des cercles lorrains de l'UCGL.
Et bien sûr, les premiers livres que j'ai achetés sont ceux des villages mosellans de Kirschnaumen et Rémeling d'où sont issues mes 9 générations directes.
Voilà ce qui m'a conduite à être aujourd'hui parmi vous et avoir la passion généalogique au point de la faire passer parfois avant mes devoirs de maîtresse de maison.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 25 juin 2014 à 14 h aux A.D.

Alain Otho parlera de la libération du haut pays dont on va fêter cet été le 70e anniversaire.

La séance est levée à 17 h.

Denise Loizeau, mai 2014.

Compte-rendu de la réunion aux A.D. de juin 2014

RÉUNION aux A.D. — mercredi 25 juin 2014.

La séance est animée par Hélène Lochey assistée de Denis Colmon.
Secrétaire de séance : Denise Loizeau.
Présents : 18 personnes.
Absents excusés : Colette Bettenfeld, Joëlle et François Bigotti, Irène Corino, Anne-Marie Grac, Pierre La Barre, Bernard Roubeau.

Programme

À 14 h, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer, informations et accès à la bibliothèque (la liste des ouvrages est disponible sur le site de l'AGAM : www.agam-06.org.

À 14h30, Alain Otho parlera de la libération du haut pays dont on célèbre cet été le 70e anniversaire.

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

CONFÉRENCE

Une grande émotion a été ressentie par l'assistance à l'écoute de la conférence d'Alain Otho relatant en 1944 la libération du haut pays ainsi que des faits, parfois tragiques, qui touchèrent certains d'entre nous et surtout la génération de nos parents et grands-parents.

TOUR DE TABLE

Marcel Chierico, qui était tout jeune à l'époque de la libération, évoque avec émotion ses souvenirs d'enfant.

Anny Chiamisa garde encore douloureusement en mémoire cette période de fin de guerre.

Alain Nouguier rappelle les difficultés de ravitaillement pendant la guerre, les femmes allaient aux champs et s'occupaient des cultures. Dans le Vaucluse, les Forteresses volantes, bombardiers lourds de l'aviation militaire, passaient au-dessus de la propriété familiale d'Alain et lâchaient leurs bombes au-dessus de Pont-Saint-Esprit pour détruire le pont.

Jacques Rouquairol : son père et un médecin avaient des relations amicales, ils étaient compagnons de Résistance pendant la guerre, mais Jacques ignore quelles relations ils entretenaient en tant que résistants.

Hélène Lochey était une petite fille pendant la guerre, elle garde quelques souvenirs marquants de la guerre comme le passage d'un brancard sous les fenêtres de l'appartement familial ou les chewing-gums distribués par les Américains.

Jacqueline Colmon habitait tout près du Mont-Valérien, elle se souvient fort bien des convois qu'elle voyait passer devant chez elle, et des terribles fusillades qui s'ensuivaient. Le ravitaillement étant difficile, la mère de Jacqueline prenait le risque d'aller chercher des vivres en Normandie.

Denis Colmon était en Normandie : par chance, le beurre ne manquait pas dans cette région durant la guerre.

Denise Loizeau parle de l'ordre national du Mérite, dont on a commémoré les 50 ans en décembre dernier, qui a été institué en 1963 par le général de Gaulle. Il récompense les mérites militaires ou civils, rendus à la France.

Hélène Lochey précise que les filles, petites-filles et arrière-petites-filles des personnes décorées de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite ont le privilège de pouvoir intégrer l'école des Demoiselles de Saint-Cyr (à Saint-Denis), créée par Madame de Maintenon, pour leurs études.

Gilberte Bianchini travaille sur Péone pour la journée de généalogie du 9 août 2014 qu'organise l'AGAM. Elle prépare des généalogies pour quelques familles de sa connaissance.

Christian Ghis a trouvé récemment, dans les archives en ligne du CG06, la commune de Cap-d'Ail numérisée, alors qu'auparavant elle n'y figurait pas.

Patricia Grimaud a assisté à la formation Geneanet faite par Marc Cotteret dans la salle de réunion de l'AGAM au MIN. Elle en a été très satisfaite, elle trouve que Marc est un très bon pédagogue, elle ne manquera pas d'aller aux autres formations qui sont en projet.

Jacqueline Colmon continue ses recherches en Ardèche pour son gendre.

Denis Colmon nous signale que le site du CG06 est en cours de modification, il va être mis à jour en ligne vers la fin du mois de juin 2014.
Le site de l'AGAM a changé, André Otto-Bruc l'a refait. Les fiches généalogiques seront mises en ligne et accessibles, à partir du site, avec un code d'accès aux seuls adhérents.

Les Bleuets de l'AGAM, avec leur exposition sur les chasseurs alpins, participeront à Villefranche-sur-Mer à des journées de commémoration de la Grande Guerre les samedi 28 et dimanche 29 juin 2014.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous et un été plein de trouvailles généalogiques que nous pourrons partager lors de nos retrouvailles à la prochaine réunion aux A.D. mercredi 24 septembre 2014.

La séance est levée à 17h15.

Denise Loizeau, juin 2014.

Compte-rendu de la réunion d'avril à Roquebrune

RÉUNION à Roquebrune — samedi 5 avril 2014.

La séance est animée par Maryse Lacoste et Gabriel Maurel.
Secrétaire de séance : Christian Ghis.
Présents : 12.

Programme

Accueil, état d'avancement de l'intégration des relevés du CGRM dans la base AGAM, explication du fonctionnement de GeneaBank et démonstration de son utilisation, tour de table, informations diverses.

INTÉGRATION DES RELEVÉS DU CGRM DANS LA BASE AGAM

Les différents relevés du CGRM qui ont été transmis sous forme de fichiers Excel à l'AGAM ont été traduits de manière automatique par Alain Otho pour s'adapter au format Nimègue.

Les champs des fichiers étant différents, ce traitement peut présenter des imperfections et va demander une vérification manuelle, ainsi que le contrôle à partir des numérisations, afin d'avoir une base de données que l'on pourra intégrer sur le site GeneaBank.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour assurer cette tâche, en fonction de vos centres d'intérêt.

Gabriel Maurel présente l'état actuel des fichiers traités :

- Naissances, mariages, décès : Castellar, Castillon, Menton, Monaco, Roquebrune Cap Martin, Sainte Agnes, Sospel.
- Naissances, mariages : Tende.
- Mariages : Gorbio, Vintimille.
- Décès : Eze.

Soit près de 220 000 actes.

GENEABANK

Alain Otho explique l'utilisation de GeneaBank.

TOUR DE TABLE

Patrick Medecin va prendre contact avec la mairie de Monaco pour obtenir la communication des actes de la Principauté, puis il précise qu'il a fait des recherches de reconstitution de familles.

François Avon n'a rien de plus à signaler depuis le mois dernier.

Claude Marmenteau se propose pour vérifier les relevés de Vintimille.

Andrée Le Collonnier n'a pas d'observations.

Yves Maria a fait des recherches sur les vallées de la Tinée et du Paillon, Nice, Drap, La Trinité, Clans...

Huguette Anton n'a rien de plus à signaler depuis le mois dernier.

Jacqueline Martin et son mari nous informent que leur fils a fait une thèse d'histoire.

Christian Ghis a bien reçu les informations sur la famille Gazzo et il va obtenir le prêt d'un ordinateur portable par l'association pour faire des relevés.

Maryse Lacoste doit rechercher dans ses archives les noms des différents releveurs.

Gabriel Maurel donne des informations sur la 1re Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre du 11 au 13 avril.
Une « journée généalogique » sera organisée le dimanche 29 juin dans la citadelle de Villefranche-sur-Mer.

La salle n'étant pas disponible le 3 mai, la prochaine réunion aura lieu samedi 7 juin à 14h dans le Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

La séance est levée à 17h.

Christian Ghis, avril 2014.

Compte-rendu des réunions à Antibes

RÉUNION à la Maison des associations du 10 avril 2014.

La séance est animée par Mireille Ghigo et Marc Cotteret.
Présents : M. Duchassin, D. Hamel, D. Mabilat, N. Prandt.

De nombreux adhérents étaient absents à Antibes mais se sont retrouvés à Nice lors des Journées des Poilus.
Cette réunion fut un échange de point de vue sur la Généalogie.
Les recherches, les échanges, les trouvailles et les souhaits de voir une mise en commun des travaux furent évoqués.

RÉUNION à la Maison des associations du 10 juin 2014.

La séance est animée par Mireille Ghigo et Marc Cotteret.
Présents : N. Prandt, A. Fixot, M. Duchassin, R. Libourel.
Excusés : D. Mabilat, M. Bouzer, M. Ribuot.

Arlette Fixot nous présente un résumé du travail sur les Poilus effectué par une trentaine d'adhérents, projet dont l'initiateur est Florent Fassi depuis 2011. Le nombre des fiches créées est d'environ 7 000, et un très long travail de recoupement et vérification est nécessaire. Les fiches des Morts pour la France donnent tous les renseignements trouvés grâce à Internet sur les personnes originaires du département ou résidents. Le masque de saisie a été concocté par Alain Otho et comporte 180 champs. Un CD devrait paraître, dans lequel nous trouverons tous les Poilus avec de nombreuses informations.
Arlette nous parle du XVe Corps dont le centre était Marseille et qui regroupait les départements du sud-est et la Corse. Elle nous signale 5 hôpitaux sur Antibes, l'hôpital et des hôtels réquisitionnés. Parmi les victimes, le plus âgé César Ossola avait 67 ans et le plus jeune François Ratto 16 ans. Il est à noter qu'il y eut beaucoup de « Morts pour la France » parmi les nombreux combattants migrants coloniaux : Martiniquais, Malgaches, Vietnamiens etc. et les migrants étrangers combattant pour la France : Belges, Italiens, Sénégalais Serbes, Américains et autres, et même Allemands.
Prochainement, Arlette nous parlera d'un Antibois, nous donnera tous les renseignements le concernant et comment les obtenir.

TOUR DE TABLE

M. Duchassin projette de contacter M. Revel pour son projet d'arbre coopératif.
R. Libourel conseille de rencontrer M. Rosso à l'UNC Antibes. Il cherche des renseignements sur les anciens combattants d'Algérie.
.
Mireille Ghigo, juin 2014.

Mauguio, les 5 & 6 avril

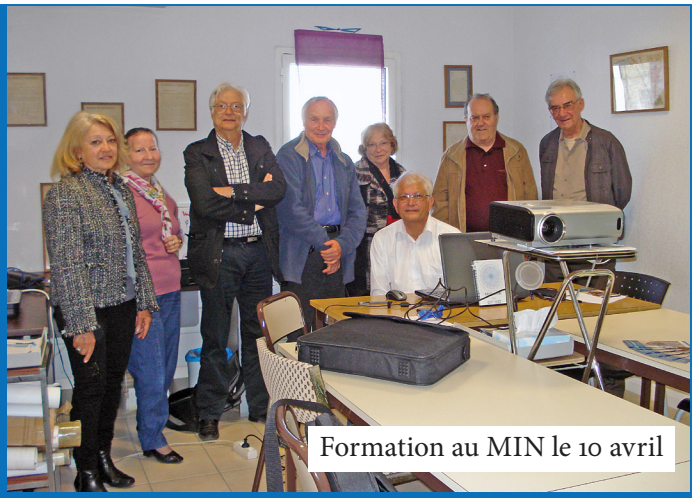

Formation au MIN le 10 avril

Le Cannet, le 16 mai

Visite des archives départementales le 26 mars

à l'AGAM ce trimestre

La 1re rencontre généalogique nationale sur la Grande Guerre, palais sarde à Nice, les 11, 12 et 13 avril.